
L'auditoire



LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE LAUSANNE DEPUIS 1982

ÉDITION SPÉCIALE

**PRIX DE LA
CHAMBERONNE**

SOCIÉTÉ

**BOUDDHISME
ET POLITIQUE**

CULTURE

**L'HÉRITAGE
DU DADAÏSME**

DOSSIER

Harcèle-moi si tu peux

Mise en lumière d'un fléau banalisé

Lauréane Badoux





FAE

15
Journée de l'égalité

Don du sang



SPORT

24
Pole dance

25
Sport et âge relatif

Catch



CULTURE

27
L'héritage du dadaïsme

28
FIFDH

Printemps de la poésie

29
Les actrices de plus de 50 ans

Culture et société: *Sur la route*

30
Nos chroniques

16
PRIX DE LA CHAMBERONNE

26
AGENDA

32
CHIEN MECHANT

DOSSIER

Dans son premier numéro du semestre, *L'auditoire* vous propose un tour d'horizon de la question du harcèlement en Suisse. Car si le *catcalling* dans les rues lausannoises a récemment beaucoup fait parler de lui, le phénomène est

bien plus vaste, complexe, et encore largement sous-estimé. De nombreuses initiatives voient actuellement le jour, portées par des citoyennes et citoyens qui estiment, à juste titre, qu'il reste encore beaucoup à faire.

04
Interview de
Stefanie Brander
et Audrey Mouton

08
Helpline pour LGBT

Paye ta shnek

06
C'est quoi le harcèlement?

09
Mille sept sans

Le harcèlement à l'Unil

10
Technologie
et harcèlement

07
Formation sans
harcèlement

Harcèlement scolaire



SOCIÉTÉ

11
Le smart farming

Chronique satirique

12
Homosexualité et
thérapies de conversion

13
Mobilier et
ségrégation sexuelle

Tsépakoi

14
Bouddhisme et politique



CAMPUS

21
Stages et études:
la porte ouverte aux abus

Peter Pan par le Dossier K

22
Cafétéria: l'envers du décor

23
Jodel, l'ambivalence de
l'anonymat

Banane Comedy Club:
le prix du rire

REMERCIEMENTS
PASCAL LAMM (DE NUGGETS),
JULIE POUR LE VIN DE GUILASSE
AVEC LE BOUCHON DE MERDE
L'UNIVERSITÉ POUR SA MAJUSCULE
ALÉATOIRE, LE CODE PÉNAL POUR SA
MAJUSCULE AU «C», DE PÉNAL, FANNY
POUR SES ARTICLES TROP LONGS ET
SES TITRES EN LATIN (LE SILENCE DE
TON ABSENCE EST DOUCE MELODIE À
NOS OREILLES), RENAN LUCE POUR
LES SPAGHETTIS ET LA SAUCE TOMATE.

L'AUDITOIRE

N° 237
BUREAU 1190, BÂTIMENT ANTHROPOLE
1015 LAUSANNE
T 021 692 25 90
EDITEUR FAE
E REDACTION@AUDITOIRE.CH
WWW.AUDITOIRE.CH

PARUTION 6 FOIS L'AN

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
THIBAUD DUCRET, LAURÉANE BADOUX, OPHÉLIE
SCHAERER, AURÉLIA BABEY, VALENTINE MICHEL
ANTOINE SCHAUB, EMMANUELLE VOULENWEIDER,
FANNY UTIGER, JÉRÉMY BERTHOUD, DYLAN JATON,
JESSICA CHAUTEMS, JULIE BIANCHIN, SAMI ZABI,
ADRIANE BOSSY, ANHOA IBARROLA, CLÉA MASSERET,
MAXIME FILLIAU, LUCAS BRÜHWILER, DIANE
BLANCHARD, EMMANUELLE FLAURAUD, SEVERINE
GUEX, ELODIE MÜLLER

CORRECTIONS
GREGOIRE GONIN

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
MATTEO NIOBEL

IMPRIMERIE
CENTRE D'IMPRESSION DES RONQUOZ

COMITÉ DE REDACTION
REDACTION EN CHEF
THIBAUD DUCRET, LAURÉANE BADOUX

DOSSIER
OPHÉLIE SCHAERER

CAMPUS ET SPORT
ANTOINE SCHAUB

SOCIÉTÉ
VALENTINE MICHEL

FAE
OLIA MARINCEK

CULTURE
AURÉLIA BABEY

Seules contre tous

Chaque année, le mois de mars, et plus particulièrement sa huitième journée, sont l'occasion de fêter la femme en ses droits et libertés. Il reste pourtant tant à faire... Entre culture du viol, propos sexistes de personnes puissantes et mariages forcés, finirons-nous par appeler un chat un chat, et une femme un être humain?

Oui, je le veux?

Lundi 27 février, le parlement du Bangladesh adoptait une nouvelle loi sur le mariage venant se substituer au texte en vigueur depuis la période coloniale. Dans cette nouvelle version, les âges minimaux pour se marier sont conservés – 21 ans pour les hommes et 18 ans pour les femmes –, mais ceux-ci peuvent se voir abaissés lors de «circonstances spéciales». Des «circonstances spéciales», comme celle de deux mineurs qui s'aiment et dont les parents approuvent l'union? Non, rien de tout ça, mais plutôt des viols et des grossesses hors mariage.

Enfants violées puis mariées

Cette annonce a alors déclenché de fortes réactions au sein des associations de défense des droits de l'Homme, inquiètes que le nombre de mariages impliquant des enfants n'augmente puisque la nouvelle loi ne précise aucun âge minimum concernant ces circonstances spéciales. Une situation d'autant plus préoccupante lorsque l'on sait que le Bangladesh est l'un des pays possédant les taux les plus hauts des mariages d'enfants dans le monde, et le plus élevé d'Asie, avec, d'après l'UNICEF, 66% de filles mariées avant l'âge de 18 ans et un tiers d'entre elles avant même l'âge de 15 ans. Dans la plupart des cas, marier les filles très jeunes est une réponse à la pauvreté ambiante de certaines parties du pays, les parents n'ayant ensuite plus la nécessité de les entretenir au quotidien. Malheureusement, le Bangladesh n'est pas le seul pays dans lequel un viol peut se poursuivre par une union entre l'agresseur et sa victime. En effet, en



Getty Images

Inde notamment, une femme violée est souvent encouragée, pour ne pas dire forcée, à épouser son agresseur. Ce faisant, le déshonneur qui s'était abattu sur la famille de la jeune fille est oublié et tout rentre dans l'ordre. Enfin presque, puisque les tentatives de suicide de la part de femmes piégées par cette situation sont nombreuses. On ne pourrait donc pas, comme le proposait Donald Trump, «*treat [women] like shit*» sans aucune conséquence? Ou bien nous sentons-nous trop en sécurité dans nos pays prétendument développés pour que cela nous fasse réagir?

Mon corps, mes choix?

Heureusement, chaque femme, du moins sur notre cher continent, peut disposer librement de son corps et un avortement est toujours possible lors d'une grossesse non désirée, en particulier à la suite d'un viol. Oui, mais non. Effectivement, l'Irlande, pays qui ne paraît pourtant pas si éloigné, a une politique très stricte en matière d'interruption volontaire de grossesse.

L'IVG interdite dans les cas d'inceste et de viol

Ainsi, celle-ci est notamment interdite dans les cas d'inceste et de viol, puisque la Constitution irlandaise promeut des droits égaux entre la femme enceinte et son embryon. L'avortement n'est alors autorisé qu'en cas de danger

de mort immédiat pour la mère. Après tout, Marion Maréchal Le Pen a sûrement raison: les femmes n'ont qu'à faire plus attention afin de ne pas tomber enceinte par accident. Et puis, en ce qui concerne le viol, la question ne se poserait même pas si elles n'aguiçaient pas les hommes avec leurs tenues affriolantes. Oser parler de «harcèlement de rue» (à lire en pages 8 et 9) après cela est tout à fait hors de propos. Trump l'avait déjà compris en 2013, puisqu'il avait tweeté: «*26,000 unreported sexual assaults in the military - only 238 convictions. What did these geniuses expect when they put men & women together?*» Evidemment, comment un homme pourrait-il refuser les avances incessantes faites par la gent féminine à son égard? Avec des personnes pareilles à la tête de certains pays, l'avenir des femmes et de leur utérus est promis à de beaux jours! Et si quelqu'un trouve quelque chose à y redire, peu importe. Comme dirait l'autre: «*You know, it doesn't really matter what they write as long as you've got a young and beautiful piece of ass*». •

Lauréane Badoux



«On ne veut pas voir le harcèlement parce qu'il s'agit d'un tabou»

Interview avec Stefanie Brander et Audrey Mouton

INTERVIEW • Stefanie Brander, déléguée du Bureau de l'égalité de l'Unil et ancienne directrice de la division pour la promotion des femmes à l'Université de Berne, et Audrey Mouton, également membre du Bureau et chercheuse ayant participé au Programme national de recherche «Égalité entre hommes et femmes» (PNR), analysent ensemble les enjeux du harcèlement.

Quelle définition donneriez-vous au harcèlement?

Stefanie Brander: Même s'il existe différentes formes de harcèlement, le harcèlement moral, le *mobbing*, ou encore le harcèlement sexuel, et que les limites sont perméables, on distingue tout de même clairement le harcèlement sexuel des autres formes, sur une base légale: la loi sur l'égalité, qui existe depuis 1996, interdit toute discrimination à raison de sexe dans le monde du travail, et tout particulièrement le harcèlement sexuel. Il s'agit de tout comportement inopportun, discriminatoire, qui a une connotation sexuelle; cela peut aller de remarques inappropriées, non souhaitées par les personnes concernées, jusqu'à des cas graves de violences corporelles, voire de viol, qui n'est plus du harcèlement, mais un délit d'office et relève donc du droit pénal.

Audrey Mouton: Les comportements sexistes sont également inclus dans la loi. Toutes les remarques dévalorisantes et liées au sexe ainsi que les commentaires grossiers, tant dirigés vers des hommes que des femmes, se retrouvent donc aussi dans cette définition.

Sous quelles formes le harcèlement peut-il se manifester?

SB: Cela peut commencer par des remarques inappropriées, des blagues sexistes, ou des petits sous-entendus, qui en soi ne sont peut-être même pas volontairement discriminants. Il est important de relever que ce n'est pas la volonté de discriminer de la part des auteurs qui fait d'un comportement du harcèlement, mais l'ambiance délétère qui en résulte pour la personne concernée. Puis, il peut y avoir des atouchements, des contraintes, des menaces, des abus de situation de confiance ou de dépendance, où une personne se permet de demander des faveurs en



Stefanie Brander: «On assiste à un phénomène où le privé est partout dans le public.»

profitant d'une relation hiérarchique, par exemple. Mais cela peut aussi arriver entre collègues, ou dans la rue avec de parfaits inconnus. Je crois que ces comportements sont actuellement en train de prendre de l'ampleur et suscitent un débat important. Au cours de ma vie, j'ai fait face à différents discours sur le harcèlement. Il y a eu un moment dans les années 1990, où, avec la création de la loi sur l'égalité, la question était discutée de manière très intense et où le harcèlement était identifié comme un enjeu très important de la discrimination des femmes dans le monde du travail. L'article 4 de la LEg spécifie l'interdiction du harcèlement sexuel au travail, et précise que c'est de la responsabilité de l'employeur de faire de la prévention et de protéger ses

employés. Une lutte engagée et militante a abouti après de longues discussions au Parlement à quelque chose de concret, une base légale indispensable, grâce à laquelle on peut saisir la justice si son employeur n'a pas su faire des démarches de protection. Puis, il y a eu une phase où tout discours sur le harcèlement sexuel et le sexisme a été dénigré par un contre-courant, qui s'insurgeait contre le «politiquement correct». Il y a eu un retour politique, une remise en question du combat contre le sexisme, avec l'idée que l'égalité était atteinte et que les femmes étaient «trop sensibles». Aujourd'hui, on recommence à en discuter et à reconnaître que le harcèlement sexuel est un problème qui a longtemps été sous-estimé et banalisé.

Justement, avec internet, on assiste à l'émergence de plus en plus d'espaces de partage, de témoignages. En même temps ce genre d'espaces est souvent victimes de censure. Comment interprétez-vous ce rejet?

AM: Dans le cadre de notre PNR 60 (Programme national de recherche), nous avons fait une étude sur les cadres. Je pense que c'est assez symptomatique de ce qui se passe en général: quand on interroge les cadres sur l'importance qu'ils accordent à cette problématique, ils affirment qu'elle est grande. Mais lorsqu'on leur demande si cela arrive chez eux, ils répondent que non, que cela n'existe que chez les autres. Selon moi, c'est un phénomène où l'on a conscience de l'impact potentiel, mais l'on veut se cacher de cela. On ne veut pas voir le harcèlement parce qu'il s'agit d'un tabou.

SB: On assiste à un phénomène où le privé est partout dans le public. Il y a des avantages aux réseaux sociaux, mais aussi des désavantages extrêmes à cette privatisation du public et à l'hyperprésence du «moi».

AM: Je pense qu'internet et l'anonymisation donnent aux gens l'impression que tout peut être exprimé. On assiste à une non-prise de conscience de la part de ceux qui ont des comportements dénigrants de leur impact sur celles et ceux qui en sont la cible. Cette réalité existe dans la vie de tous les jours, mais elle est encore plus accentuée par les réseaux sociaux. D'un autre côté, ils ont l'avantage d'être une plateforme où l'on peut exprimer son ressenti. D'ailleurs, ces espaces permettent aussi d'extérioriser un ras-le-bol qu'on n'arrive pas forcément à verbaliser tous les jours par crainte des réactions, qui fait du bien à la personne qui est victime, et qui permet de faire réseau.

Internet, par ses développements, aurait donc changé les règles du jeu par rapport au harcèlement?

AM: Une grande partie des gens est touchée par le harcèlement. En Suisse, deux tiers de la population active, en moyenne, affirment qu'au cours de l'année précédente, ils ont été confrontés à des comportements importuns divers. C'est un phénomène qui existe, mais qu'internet donne la possibilité d'exprimer beaucoup plus facilement. Le plus difficile, c'est de dire «stop» en face.

SB: Néanmoins, le problème ne se situe pas que dans le web. Il s'agit d'une évolution sociétale, de changements politiques et économiques à grande échelle et qui commencent à faire peur. Il suffit de prendre l'exemple des Etats-Unis pour voir comment le problème revient massivement. Le sexisme tout comme le racisme est à nouveau admissible dans les hautes sphères, sur la place publique et même affiché ouvertement par des politiciennes et politiciens et des chefs d'Etat élus. On assiste à une évolution où les droits humains, les droits des femmes et les acquis sociaux sont remis en cause par la montée de mouvements et partis d'extrême droite et populistes. Mais cela fait heureusement réagir massivement les femmes partout dans le monde, aussi bien que les hommes d'ailleurs, et cela notamment dans les réseaux sociaux. Ces discussions publiques sur le sexisme et le harcèlement sexuel sont très importantes.

Le harcèlement de rue fait aussi beaucoup parler de lui, comme à Lausanne après la publication d'une étude sur le sujet. Comment les politiques vont-ils réagir à cela?

SB: A mon avis, cette étude a sensibilisé les responsables politiques. On s'est rendu compte qu'il y a effectivement un problème qui, avant, était sous-estimé et perçu comme subjectif et individuel. Je pense que le phénomène est plus virulent qu'avant, et que les femmes en sont de plus en plus conscientes, et de moins en moins prêtes à accepter des comportements discriminatoires. Elles demandent des interventions et de la protection efficaces.

AM: La sensibilisation passe également par une prise de conscience des personnes qui montrent ce type de comportement. Même si légalement, une attitude n'est pas considérée comme du harcèlement sexuel, si une personne affirme que cela la gêne, il faut en prendre compte.

Considérez-vous qu'il y ait un profil-type de victime?

SB: Il existe beaucoup d'études à ce sujet, avec des constats très contradictoires. Selon celles des années 1990, il s'agissait plutôt des femmes dans une dépendance hiérarchique, ensuite on parlait plutôt des relations entre collègues, puis des hommes victimes de harcèlement eux aussi. Je crois qu'on peut trouver du harcèlement partout. Entre étudiants, entre étudiants et professeurs, entre collègues... Une professeure peut être harcelée par des étudiants ou des collègues, ce n'est pas uniquement une question de statut ou de pouvoir, mais souvent aussi d'opportunité ou de dynamiques de groupe qui rendent un comportement possible ou non.

AM: Ce qui est clairement ressorti dans notre étude, c'est que cela concerne tout le monde. Sur le lieu de travail, on peut arriver facilement à un engrenage où, au départ, cela semble être un jeu, puis une limite est franchie, et on n'arrive plus à sortir de la situation, à dire «stop».

SB: Le rôle de la prévention dans cela est de faire comprendre que ce genre de comportements n'est pas tolérable et qu'on a le droit de dire non, et qu'on est protégé si on le fait. C'est particulièrement important dans les relations de travail, où il existe des dynamiques de dépendance importantes.

AM: Cependant, dans le harcèlement de rue, ou dans les relations de couple par exemple, il y a un tabou, qu'on retrouve d'ailleurs dans le harcèlement masculin. Ce tabou pour certaines et certains a une double conséquence négative; on se fait harceler, mais en plus cette situation est sentée nous plaire. Ces personnes-là sont celles qui s'expriment le moins.

Selon vous, la meilleure attitude à adopter pour faire face au harcèlement est donc de faire de la prévention, de sensibiliser...

SB: Et de dire clairement quelles sont les règles et ce qu'il se passera s'il y a quand même des dépassements ou des comportements limites. A l'Unil, on a une politique claire. S'il y a harcèlement sexuel avéré, il y aura des conséquences qui peuvent aller d'un avertissement, en passant par des mesures disciplinaires, à un licenciement. Ceci concerne

les relations de travail. Pour la formation, c'est encore autre chose...

Les étudiants ne sont en effet pas protégés par la loi. Comment expliquer ce décalage?

AM: La loi existe au niveau pénal, mais pas au niveau de l'université. En cas de harcèlement entre étudiants, l'institution peut intervenir via des mesures disciplinaires. Mais ce n'est pas auprès d'elle que la personne peut porter plainte. Ceci rend donc le processus encore plus compliqué...

SB: En même temps, l'université, même si elle n'est pas employeur, a quand même un devoir de protection dans le domaine de la formation. Elle a un mandat, elle doit former ses étudiantes et étudiants en garantissant un bon climat d'études propice au développement personnel. D'ailleurs, les étudiants sont aussi soumis à des règles disciplinaires de l'institution, l'université ne tolère en aucun cas des comportements sexistes, insultants ou violents.

Des campagnes de prévention vont-elles être organisées à l'Unil?

SB: La direction a annoncé qu'elle mettrait en place un certain nombre de choses. En premier lieu, une nouvelle conseillère a été nommée comme personne de contact. Elle va soutenir et orienter les personnes qui sont victimes de harcèlement sexuel. De plus, la directive existante va être retravaillée. Il faudra définir et communiquer le processus d'intervention. Expliquer

clairement ce que les personnes concernées peuvent faire et comment elles sont protégées. Mais aussi informer sur les sanctions auxquelles les personnes qui harcèlent doivent s'attendre. Il y aura une campagne d'information à faire et des formations à dispenser aux cadres. La direction et le Bureau de l'égalité vont travailler ensemble sur ces mesures.

AM: La prévention, si on la fait de manière correcte, amènera également une prise de conscience des personnes témoins de harcèlement. Elle doit se faire auprès de tout le monde; le harcèlement concerne en premier lieu la victime, mais il faut également prendre en compte l'entourage, la famille, l'environnement professionnel ou estudiantin. Il faut comprendre qu'on est toutes et tous concernés par cela, y compris lorsqu'on est l'auteur des comportements dégradants ou simplement observateur. Quand tout cela est pris en compte et qu'on sensibilise les gens, on permet aux victimes de pouvoir dire non, d'aller voir des gens compétents quand elles sont dépassées, et de trouver les ressources internes et externes pour faire face à ces comportements. •

Propos recueillis par
Ophélie Schaerer, Valentine Michel
et Antoine Schaub



Antoine Schaub

Audrey Mouton: «La prévention doit se faire auprès de tout le monde.»

Le harcèlement, c'est quoi?

DÉFINITION • Une étude récemment menée à Lausanne a révélé que 72% des femmes âgées de 16 à 25 ans ont été confrontées à un épisode au moins de harcèlement de rue en l'espace d'une année. Mais en réalité, le harcèlement, c'est quoi?

L'étude en question traite spécifiquement du harcèlement de rue, ce qui comprend entre autres les regards insistants, les sifflements ou les avances sexuelles. Pourtant, ces comportements ne sont qu'une facette des attitudes considérées comme du harcèlement.

«Incessantes attaques, pressions ou sollicitations»

En effet, celui-ci se décline de mille et une manières, que ce soit en fonction du lieu – scolaire, numérique, au travail, etc. – ou en fonction de la méthode utilisée – psychologique, morale ou sexuelle. Pourtant, une définition commune de ce phénomène existe dans les dictionnaires,

comme le Larousse, qui définit le harcèlement comme «l'action de soumettre une personne ou un groupe à d'incessantes attaques, critiques, demandes, pressions ou sollicitations».

Au niveau législatif en Suisse, la loi pour la protection de la personnalité permet à une personne de demander d'interdire à un tiers «de l'approcher ou d'accéder à un périmètre déterminé autour de son logement; de fréquenter certains lieux et/ou de prendre contact». Des lois concernant les enfants, les jeunes, l'union conjugale et le milieu professionnel interdisent le harcèlement. Pourtant, aucune loi particulière n'existe en ce qui concerne les milieux scolaires, estudiantins, ou encore la rue.

Des conséquences et des causes

Les conséquences que peut avoir le harcèlement sur la victime sont aujourd'hui

bien connues. On pense tout d'abord aux lésions liées au harcèlement physique ou au suicide, mais il est également admis depuis longtemps que le harcèlement peut avoir de graves conséquences psychologiques et sociales. L'une d'entre elles est l'isolement physique, social ou émotionnel. La victime peut également développer à plus long terme des troubles anxio-dépressifs, une phobie sociale, ou encore des addictions aux drogues et médicaments.

Mais alors, pourquoi harceler? La première hypothèse se base sur le concept de pervers narcissique. La raison pour laquelle une personne adopterait un tel comportement serait simple: la méchanceté. Denise Salin, chercheuse en psychologie sociale, montre pourtant qu'il est possible de voir le harcèlement comme un comportement rationnel. En effet, dans les milieux compétitifs tels

que celui du travail, punir ou essayer de faire fuir les maillons faibles d'une équipe permet d'améliorer la performance commune. Inversement, le harcèlement peut permettre d'évincer ses concurrents.

De graves conséquences psychologiques et sociales

Ce type de comportements est également un moyen de prouver son appartenance à un groupe en dénigrant un individu n'en faisant pas partie, dans le milieu scolaire par exemple, où le sentiment d'appartenance a une importance primordiale. Certains contextes actuels rendraient alors le harcèlement logique et rationnel. •

Julie Bianchin

Unil: entre prévention et médiation

CAMPUS • Le harcèlement a lieu partout, même entre les murs de l'Université de Lausanne. Si la loi ne protège pas directement les étudiants, ceux-ci peuvent s'adresser au service de médiation, et de nouvelles mesures, notamment préventives, sont prévues.

Comme tout lieu qui rassemble quotidiennement de nombreux individus, et d'autant plus dans un climat parfois teinté de compétition, l'université est un cadre propice au harcèlement. Qu'ils se produisent dans une relation hiérarchique ou entre étudiants, les comportements ou paroles dégradants à répétition, les gestes déplacés ou encore l'intimidation peuvent rapidement s'insinuer dans le quotidien universitaire.

Pas tous égaux

S'il est évident que le harcèlement n'a pas sa place à l'université, les démarches possibles et mesures à disposition des victimes ne sont pas forcément claires. Deux cas de figure se présentent, inégaux devant la loi. Quand un cas de harcèlement est avéré dans une relation salariale (entre un professeur et une assistante, par exemple), l'Unil, en tant qu'employeur, est tenue de prendre des mesures contre le coupable, pouvant, dans les cas estimés

les plus graves, aller jusqu'au licenciement. Les employés peuvent également s'adresser au groupe Impact,



entité compétente dans le domaine pour le canton de Vaud, afin d'engager une procédure formelle. Les étudiantes et étudiants, en revanche, ne sont pas

directement protégés par la loi sur l'égalité (LEg). L'Unil, en tant qu'établissement de formation, se doit néanmoins de garantir la sécurité et le bien-être à l'entière de sa communauté.

Un encadrement professionnel

Dans les rubriques intitulées «harcèlement psychologique» et «harcèlement sexuel» de son site internet, l'Unil propose une marche à suivre assez brève et quelque peu vague, ainsi que le contact du médiateur, Luc Wenger, spécialiste indépendant proposé par le Bureau fédéral de l'égalité. Mais lorsque le harcèlement a bel et bien lieu, il est trop tard pour une médiation. Comme le précise Luc Wenger, celle-ci «n'est possible que si les conditions sont remplies, c'est-à-dire la bonne foi, la volonté de dialoguer, la recherche de solution et d'amélioration de la communication, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il y a harcèlement». C'est pourquoi la direction et le Bureau de l'égalité de l'Unil travaillent ensemble sur de nouvelles mesures,

notamment la mise à disposition d'une conseillère aux côtés de l'actuel médiateur, afin de pouvoir orienter et conseiller les personnes faisant face à des situations qui les laissent démunies. Ce cadre de professionnels, expérimentés et à l'écoute, est essentiel pour entamer un dialogue dans les cas de harcèlement. La prévention et la sensibilisation sont également d'une importance capitale. «La direction de l'Unil y est attentive et nous sommes à l'œuvre pour la mise en place d'une prévention active par des sensibilisations régulières de la communauté universitaire», affirme Luc Wenger. Des mesures bienvenues, primordiales pour permettre une prise de conscience collective et l'ouverture du débat parmi les étudiantes et étudiants, et pour que les personnes ciblées par des comportements dépréciants puissent s'exprimer, être écoutées et prises au sérieux. •

Ophélie Schaerer

Le harcèlement aux études, ça existe

CAMPAGNE • Le harcèlement sexuel touche les lieux de formation. En Suisse, suite à une étude de la Confédération entre 2006 et 2007, 12,4% des sondés disent en avoir été victimes. Face à ce problème, le CELVS (Collectif d'étudiant.e.s contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel) de Genève s'est joint à d'autres associations pour faire campagne.

Intitulée «Formation sans harcèlement», la campagne dans laquelle s'investit le CELVS veut lever le voile sur cette thématique. Entre idées reçues et fausses croyances, le sujet est en effet très souvent mal compris. Un petit rappel sur ce qu'est le harcèlement s'impose donc. La loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes (LEg) le définit comme «comportement importun de caractère sexuel [...] portant atteinte à la dignité de la personne» (art. 4).

Le harcèlement intervient dans les cas où l'acte n'est pas réciproque

Dans cette définition sont évidemment compris les actes tels que les violences sexuelles (attouchements, viols, etc.), mais pas que. Beaucoup plus banals, mais tout aussi pernicious, les mots tels que les remarques sexistes, discriminatoires ou fondées sur l'appartenance sexuelle ainsi que les regards et les sifflements en font également partie. Cependant, attention. Ces caractéristiques doivent toujours être remises dans leur contexte. En effet, envoyer des regards flatteurs à sa/son prétendant(e) pendant les cours ennuyants n'est pas forcément du harcèlement. Ce qui distingue le harcèlement de la drague, c'est la façon dont l'acte est ressenti par la personne visée. Le harcèlement intervient dans les cas où l'acte n'est pas réciproque. Que les dragueuses et dragueurs éternel(le)s soient donc prévenu(e)s!

Structures propices au harcèlement

Outre sensibiliser les gens au harcèlement, le cheval de bataille de la campagne est surtout de permettre une meilleure protection sur les lieux de formation. Alors qu'il est juridiquement encadré par la LEg au sein des relations professionnelles, celle-ci ne dit rien sur le harcèlement aux études. Et pourtant, les établissements de formation sont tout aussi concernés. Ils sont tout d'abord des lieux où des rapports de domination s'exercent (rapports hiérarchisés entre les enseignants et les apprenants, mais

Formation-sans-harcèlement

le harcèlement sexuel
OPPRIME aussi aux études

Soutenez d'un clic la campagne:
www.formation-sans-harcèlement.ch

libérons-nous-en!

aussi entre les apprenants eux-mêmes). Qui dit rapports hiérarchiques, dit possibilité d'abus de pouvoir et donc de harcèlement. De plus, ces établissements sont avant tout le point de rencontre de grands groupes de personnes en un même lieu pour une certaine durée. Cette constatation aussi banale qu'elle puisse paraître fait d'eux des endroits propices à l'émergence de tels problèmes pouvant avoir de graves conséquences sur les victimes qui sont plus généralement des femmes. Blessures physiques, isolement, repli sur soi, sentiment d'abandon et dépression font entre autres partie de la longue liste de souffrances qu'endurent les victimes de harcèlement.

Abandonner leurs études ou rompre leur contrat

Les lieux de formation censés garantir un cadre d'étude agréable et sûr pour les étudiants et les collaborateurs se transforment alors en véritable enfer, poussant parfois même certain(e)s à abandonner leurs études ou à rompre leur contrat.

Différences entre les établissements

La lutte contre le harcèlement aux études diffère d'une école à une autre.

A l'Université de Genève par exemple, c'est notamment le travail fourni par l'association CELVS qui a permis d'améliorer le traitement du harcèlement. Membre fondatrice de l'association, Stéphanie Carneiro Nunes témoigne: «Notre association a beaucoup mis l'accent sur la visibilité de ce phénomène. Nous avons organisé et organisons toujours des *workshops* pour mettre des mots sur cette souffrance trop souvent tue.

«Une souffrance trop souvent tue»

De plus, nous sommes en étroite contact avec le rectorat et les différentes instances universitaires pour améliorer les procédures de dénonciation ainsi qu'avec des spécialistes pouvant aider de manière professionnelle les personnes en besoin. En bref, notre rôle est avant tout de lever le silence, d'oeuvrer à la réforme des institutions et d'entourer les victimes par un système de binômes.» A Fribourg, l'Université dispose elle d'un règlement spécifique au harcèlement, règlement qui aboutit dans la majeure partie des cas à une médiation entre l'agresseur et la victime. Quant à Lausanne, l'Université s'est repenchée récemment sur la question en proposant une série de mesures, à

savoir des mesures de prévention, de prise en charge des victimes ainsi que des sanctions adaptées à la gravité du cas, pour mieux cerner le harcèlement.

Vers un monde sans harcèlement

Les mesures entreprises ci-dessus par les différents établissements sont, pour le CELVS et les autres associations impliquées dans la campagne, déjà un grand pas contre le harcèlement, mais le chemin pour l'éradiquer est encore long. Selon leur revendication principale, l'idéal serait d'élargir la LEg au champ de la formation. D'après les militant.e.s, cette ouverture de la loi permettrait notamment d'appliquer les sanctions contre le harcèlement plus efficacement et de garantir une protection contre d'éventuelles représailles. En attendant ces futures améliorations, gardons en tête que le harcèlement, même s'il n'est pas forcément visible, existe bel et bien sur les lieux de formation et que malgré les progrès faits jusqu'à aujourd'hui, il reste encore du travail à faire. Comme le suggère le slogan de la campagne, le but des années prochaines sera ainsi de «s'en libérer».. •

Encore invisibles

LGBT • En Suisse, le harcèlement des personnes LGBT ne connaît ni statistiques ni sanctions directes pour le moment, mais différents projets, dont l'ouverture d'une helpline, visent à ce que cela change dans les années à venir.

En novembre 2016, un site internet et une helpline gratuite s'adressant aux personnes LGBT en Suisse ont été ouverts. L'objectif, en plus de soutenir les victimes d'homophobie et de transphobie, est de répertorier les cas afin de combler les lacunes en matière de statistiques sur le sujet.

Absence de statistiques

En effet, jusqu'à aujourd'hui, il n'existait aucun recensement de ces agressions en Suisse, hormis une étude de l'Université de Zurich et de l'association Dialogai sur le suicide, basée sur des données de 2002, qui a révélé que 20% des jeunes LGBT ont déjà fait une tentative de suicide. Malgré la réalité du problème, l'absence de statistiques

empêche la prise d'initiatives politiques efficaces et précises. Selon le magazine LGBT suisse *360°*, déjà plus d'une centaine de cas auraient été répertoriés durant les trois premiers mois d'activité de la helpline. Ceci dit, pour l'instant, les victimes restent en grande partie réticentes à porter plainte, sachant que les actes d'homophobie ne sont pas directement punis par le Code pénal et qu'elles ne sont donc pas protégées juridiquement contre le harcèlement.

Vers une évolution

Néanmoins, la situation est peut-être en passe de changer. En effet, le vendredi 3 février 2017, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a accepté d'ajouter les critères d'orientation et d'identité sexuelles à l'article 261bis du Code pénal, à la suite de l'initiative

proposée en 2013 par Mathias Reynard, conseiller national valaisan du Parti socialiste. Jusque-là, l'article 261bis ne condamnait que les discriminations et faits de haine concernant l'appartenance raciale, ethnique ou religieuse.

La banalisation d'insultes au quotidien

De plus, dans la Constitution, l'article 8 al.2 («Respect du mode de vie») permet déjà en partie de défendre les personnes LGBT, bien que l'homophobie n'y soit pas considérée comme une discrimination. Mais il est encore important de sensibiliser la population, car le harcèlement se nourrit d'ignorance et de la banalisation d'insultes au quotidien.

«The Pansy Project»

Dans une visée un peu différente de celle de la helpline, l'artiste anglais Paul Harflett était de passage à Genève en novembre dernier, dans le cadre du Festival international de films Queer, pour présenter «The Pansy Project». Le but de ce projet, né de la prise de conscience que l'existence de harcèlement et de violences contre les personnes LGBT semblait choquer des connaissances de l'artiste, est de sensibiliser en donnant la parole aux victimes sur le lieu de leur agression. Des lieux du quotidien, proches de nous, et que nous connaissons pour la plupart. •

Diane Blanchard

Ces mots qu'on balance...

INTERNET • «Paye ton sport». «Paye ta robe». «Paye ton plan». Autant de pages internet qui, à l'instar de leur grande sœur «Paye ta shnek», recueillent les témoignages de femmes harcelées au quotidien. Quand être une femme se «paye» au prix fort...

Tout commence avec la shnek: la «shnek», c'est la «chatte» en argot alsacien. Et les détentrices d'un tel organe en font régulièrement les frais dans notre société foncièrement sexiste: chaque jour, elles se retrouvent en effet confrontées aux clichés misogynes qui se manifestent sous la forme de railleries et d'insultes de la part de leurs congénères masculins. En d'autres mots, elles sont victimes de ce que l'on appelle le harcèlement. Pour lutter contre ce phénomène, Anaïs Bourdet fonde en 2012 «Paye ta shnek», un Tumblr recueillant des témoignages de harcèlement de rue. Son objectif est de mettre en lumière une réalité peu médiatisée et qui reste difficile à cerner quand on est un homme. D'ailleurs, une telle incompréhension pousse parfois les hommes à minimiser la chose ou à «mansplainer», c'est-à-dire à parler de manière condescendante à une femme (intentionnellement ou non) de choses qu'elle sait déjà et connaît bien mieux qu'eux.

Dans le cas du sexisme, la meilleure attitude à adopter, écrit Anaïs, consiste «à [se] mettre à la place des personnes qui le vivent et à les écouter quand elles en témoignent. Sans remettre en question ce qu'elles vivent [...]».

...au bureau

La rue n'est pas le seul espace de harcèlement. Nombreux sont également les cas de sexisme répété sur les lieux de travail. Afin de donner la possibilité aux femmes d'en rendre compte, «Paye ta shnek» a donné naissance à plusieurs dérivés, couvrant des champs de la vie très divers: «Paye ta fac» se rapporte à la vie universitaire, «Paye ton taf» à toutes les professions confondues, «Paye ta blouse» aux métiers de la santé, «Paye ta culture» couvre le monde culturel... A ceux qui penseraient qu'une telle variété de pages pourrait diluer l'impact des témoignages, Anaïs Bourdet répond que cela «permet surtout de libérer la parole dans tous les domaines. Plus il y a de projets dédiés,

plus on en parle, plus les personnes de chaque domaine osent témoigner. [...] Il n'est pas indispensable de suivre tous les



projets, on peut commencer par suivre ceux qui nous concernent».

...à la maison

Parmi les nombreuses petites sœurs de «Paye ta shnek», «Paye ton couple» demeure l'une des plus percutantes: elle permettra aux plus sceptiques de

prendre véritablement conscience des dimensions que peut atteindre le harcèlement, particulièrement au sein du couple. Il suffit de jeter un œil au nombre considérable de témoignages (une dizaine par jour), ainsi qu'à leur violence («ton fantasme à toi, c'est de te faire violer, pas vrai?», peut-on lire dans les partages du 12 février). Méchancetés gratuites, relations sexuelles forcées, commentaires dégradants en public... Tout y passe.

Se balader un peu sur ces différents Tumblr permet de prendre conscience (si ce n'était pas déjà fait) que les gestes, les regards, les mots qu'on balance «juste pour rire» ou pour affirmer sa (pseudo) virilité ont un impact sur autrui. Qu'ils blessent. Que les femmes, comme souvent, en sont les cibles parce que quelqu'un a décrété, il y a plus de deux mille ans, qu'elles n'avaient pas leur place en dehors de la maison. Hélas, nous ne verrons pas de «Paye ton zgeug» de sitôt... •

Jérémy Berthoud

Mille sept sans resociabilise la rue

SOCIÉTÉ • A Fribourg, des jeunes se mobilisent face à la problématique du harcèlement de rue. Insurgés et engagés, ils décident d'agir d'eux-mêmes contre le phénomène, motivés par la passivité des politiques et l'absence de toute organisation active dans le domaine en Suisse.

Derrière l'appellation intrigante Mille sept sans se cachent une identité et des revendications: 1700 comme le code postal de Fribourg, dénotant l'ancrage d'une association par et pour les Fribourgeois, et un «cent» remplacé par un «sans», comprenez sans harcèlement, sans peur, sans insultes, etc. Ainsi apparaît la volonté des habitants de rendre l'espace public à tous ses utilisateurs, quels que soient leur sexe, leur habillement ou leur itinéraire. Au-delà du combat pour la gent féminine, le groupe a également pour but de défendre toute communauté dont la différence amène ses membres à être dénigrés, notamment les personnes LGBT.

Quelle définition?

Un problème récurrent dans la thématique du harcèlement est celui de sa définition. Pour éviter tout flottement terminologique, Mille sept sans en propose une, spécifique au harcèlement de rue: «Une sollicitation non désirée d'un individu A à l'encontre d'un individu B. Cela se manifeste sous la forme de gestes, de paroles, de regards, de bruitages gênants, de manière répétée, qui dénigrent ou réduisent les individus à un statut d'objet. Le harcèlement de rue s'étend au-delà de la rue et prend place dans les transports publics, les commerces, les lieux de passages et de rassemblements, les bars... Toute sollicitation à caractère sexuel relève aussi du harcèlement de rue.»

Mais alors, quelle limite entre drague opportuniste et traque inacceptable? «La ligne magique, c'est le consentement, affirme Natasha Stegmann, présidente de l'association. Tout compliment, commentaire ou action ne relève pas du harcèlement si le destinataire manifeste de la réciprocité. A l'inverse, tout silence ou refus non respecté relève du harcèlement.»

Une domination normée de l'espace public

Cet arsenal de comportements dénote, selon elle, une territorialisation par certains individus masculins. «Dans l'histoire, la femme dans la rue est une prostituée.

On constate ainsi une domination normée de l'espace public, au sein duquel l'humiliation que tentent de faire subir certains leur permet de se valoriser, par contraste.» Un complexe chez ces individus, en corrélation avec un phénomène de rupture sociale, qu'il s'agit de panser en rétablissant le dialogue dans la rue, lieu de coprésence de toutes les strates socio-économiques.

Une histoire sur Facebook

«Tout est parti d'une histoire que j'ai postée sur Facebook, explique la jeune femme de 28 ans. C'était il y a trois ans, j'ai été harcelée par un individu au bar dans lequel je travaille. Puis, un mois plus tard, il m'a agressive dans la rue. Il m'a insulté et craché dessus après que j'ai refusé ses avances. J'ai alors décidé de le dénoncer à la police afin de le faire interdire de mon lieu de travail, c'était le seul moyen.» Beaucoup de personnes se sont reconnues dans le récit publié, ce qui a créé un élan poussant d'autres femmes à raconter pareilles expériences. Un groupe Facebook a ainsi été mis en place pour discuter de la problématique. Le groupe est devenu une association il y a environ deux ans et compte actuellement une dizaine de membres actifs et une cinquantaine au total, parmi lesquels quelques hommes. Une présence étonnante qui décloisonne la problématique de son opposition genrée et distancie l'association des courants féministes prônant la non-mixité. Une pareille coopération entre hommes et femmes vise à dédramatiser la figure masculine, comprendre les comportements inacceptables de certains, et, surtout, rétablir le dialogue.

Questions de «louuurds»

Dans cette démarche, l'association a développé un site internet (milleseptsans.ch) qui se place en pierre angulaire du projet. Celui-ci offre la possibilité de poster un témoignage ou de lire ceux des victimes qui ont subi des violences sous l'une ou l'autre de leurs formes. La sensibilisation est une des priorités du groupement, dans la mesure où le phénomène est occulté, d'autant plus qu'il est considérablement moins visible pour les hommes.

Le désintéressement de la classe politique en est la preuve. Voisine directe de la catégorie «témoignages», la catégorie «louuurds» propose une interaction directe entre ceux qui ont un comportement pesant et ceux qui en font les frais. Le dispositif permet aux «louuurds», c'est-à-dire aux harceleurs,

sept sans y voit la manière la plus efficace de prévenir le phénomène, au moment où les garçons commencent souvent à entrer dans un rapport de dégradation de la femme, notamment sous influence du groupe. Pour éviter que les petits ne deviennent lourds. Afin de contrer ceux pour qui il est déjà trop



de poser des questions aux membres de l'association, afin de déconstruire les préjugés de chacun et d'arriver à comprendre les perceptions de l'autre. Hors réseau, l'association s'implique surtout dans la prévention, pour l'instant dans des festivals et marchés notamment, prochainement dans des écoles. Malgré la rigidité des institutions face à de telles sensibilisations, Mille

tard, la présidente de l'association appelle à réagir courageusement: «La clef, c'est de toujours répondre. Il faut faire comprendre que se faire insulter n'est pas normal, peu importe son habillement. Car c'est bien aux harceleurs d'arrêter leurs remarques et non aux femmes de s'habiller autrement.» •

Pris dans la Toile

TECHNOLOGIE • Les nouvelles technologies de l'ère numérique ont drastiquement redéfini les modes de communication. Si elles ont apporté quantité de bienfaits, elles n'échappent pas à de potentielles dérives. Le cyber-harcèlement en fait partie.

En facilitant le contact et l'échange, Internet et les outils de téléphonie mobile ont transformé la socialisation et du même coup offert de nouveaux avatars au harcèlement. Aujourd'hui, ce dernier peut ainsi se prolonger sur Internet (réseaux sociaux, forums, tchats, mails) et par les téléphones portables (SMS, WhatsApp, Snapchat). Les actions peuvent aller de simples messages haineux à la publication de photos ou vidéos humiliantes (réelles ou truquées), en passant par le vol d'identité puis l'envoi d'insultes aux différents contacts de la victime. Le cyber-harcèlement ne connaît aucune limite de temps ni d'espace: sa cible est atteignable 24/24 et 7/7, sa diffusion est accrue et son public massivement élargi. La facilité d'utilisation de ces nouveaux outils (un seul clic suffit)

alliée à l'absence de rencontre physique désinhibe le harceleur, qui n'assiste pas aux conséquences directes de ses actes et reste protégé par l'anonymat.

Un combat difficile

En ligne comme dans la rue, le harcèlement n'est pas puni par la loi en tant que tel, mais doit obligatoirement tomber sous le coup d'autres délits pris en compte par les Codes pénal et civil.

Internet n'oublie jamais

Internet baignant encore aujourd'hui dans un flou juridique, le cyber-harcèlement est d'autant plus délicat à combattre. Il peut néanmoins entrer dans le champ d'application de la protection de l'honneur et être jugé selon divers

articles du Code pénal, qui protègent notamment contre la menace, la soustraction de données personnelles ou encore les attaques contre l'intégrité sexuelle. Internet n'oublie jamais et le cyber-harcèlement laisse donc des traces: rappel douloureux pour la victime, mais outil utile pour sa prise en charge juridique.

Un phénomène mésestimé

Si les moyens de lutter contre le harcèlement en ligne doivent encore se préciser, des initiatives se mettent en place. En Suisse romande, les institutions publiques de chaque canton ont développé leurs propres sites de référence. La prévention n'est pas obligatoire, mais de plus en plus de projets voient le jour: l'an dernier, Genève a par exemple déployé un plan d'action à large échelle,

instaurant dans trente établissements scolaires un dispositif de sensibilisation et de formation à l'adresse du corps enseignant aussi bien que des enfants et de leurs parents. De même, la Prévention suisse de la criminalité (PSC) a récemment lancé plusieurs brochures présentant les risques des médias sociaux et les réflexes à adopter.

Néanmoins, les mesures existantes concernent encore principalement les enfants et le phénomène global reste mésestimé. Comme pour bon nombre d'éléments impliquant les nouvelles technologies, le cyber-harcèlement commence tout juste à être considéré. •

Thibaud Ducret

File-moi ton goûter

ÉCOLE • Alors que l'école devrait être un endroit sain, le harcèlement scolaire fait des victimes dans presque chaque classe. La lutte contre ces violences est délicate, compliquée par l'enjeu numérique.

Une étude réalisée en Valais montrait en 2012 que 5 à 10% des élèves sont victimes de harcèlement au cours de leur scolarité. Si ces chiffres sont inférieurs à une moyenne internationale qui s'élève jusqu'à 15%, ils ne sont néanmoins pas anodins, et le quotidien de certains élèves, tous âges confondus, peut être un calvaire. Ces problèmes ont pourtant mis du temps à être reconnus. Les pays nordiques voyaient des premières réflexions dans les années 1960, mais il a fallu attendre la fin des années 1990 pour que chercheurs et professionnels s'y intéressent dans les milieux francophones, et surtout que l'on atteigne des résultats plus concrets. Il en ressort qu'on ne saurait trouver une cause unique au harcèlement scolaire, dû à «la dimension individuelle comme environnementale et des causes endogènes comme exogènes» (H. Romano, *Harcèlement en milieu scolaire*, Dunod, 2015). A l'ère du numérique, la chose se complique: les réseaux prenant le relais, le harcèlement scolaire menace

de poindre 24/24. Le problème redouble d'ampleur, car on n'a que peu de moyens de surveiller ce qui se passe sur les écrans, quand il est possible pour la violence «directe» de mettre en place une surveillance physique.

Mieux vaut prévenir que guérir

Législativement parlant, le harcèlement scolaire n'est pas traité directement. «Les dispositions qui peuvent être prises sont de l'ordre interne aux écoles», explique René Knüsel. Le professeur à la Faculté des SSP de l'Unil et directeur de l'Observatoire de la maltraitance envers les enfants ajoute qu'il est du devoir de l'école de protéger les élèves: «L'article 219 du Code pénal est applicable aux responsables scolaires en cas de violation du devoir d'assistance et d'éducation, si l'on tolère du harcèlement au sein de l'école, si l'on ne surveille pas la récréation en connaissance de cause.» Dans les faits, il s'agit de lutter de façons aussi multiples qu'il y a de cas.



Il est important de réfléchir à la résolution des conflits, en protégeant les victimes comme en prenant en charge les harceleurs, et René Knüsel insiste sur la nécessité d'agir sur les deux plans. «Il faut appréhender le harcèlement en partant du principe que l'auteur est aussi porteur de souffrances. Ceci est indispensable pour travailler aussi par la prévention. Cette prise en charge est d'autant plus importante que le harcèlement se caractérise par la répétition et que toute forme de répression est susceptible d'amplifier le problème.» Avant d'affronter des conflits concrets, la meilleure arme est

en effet la prévention. Les mesures se développent peu à peu, notamment dans la formation des professeurs. Anne-Catherine Lyon en proposait justement une en 2015 pour Vaud. L'efficacité réside aussi dans la collaboration entre élèves et adultes pour favoriser écoute et protection. La création en France de rôles d'«ambassadeurs», tenus par les premiers, dans les écoles a en tout cas fait ses preuves. L'attention, l'observation, sont donc de bien meilleures aides que la répression, en particulier chez les jeunes. •

Fanny Utiger



Robots des champs

AGRICULTURE • Dans un contexte agronomique en perte de vitesse, la pratique du *smart farming*, basée sur les nouvelles technologies, vise à soulager agriculteurs et environnement.

Pour comprendre la nécessité de changer le modèle agricole actuel, il faut remonter aux années 1970, à l'aube de la dénommée «révolution verte». Lancée par des innovations scientifiques, celle-ci donne une place centrale aux produits chimiques dans le fonctionnement des cultures, injectant une quantité considérable de pesticides, herbicides et autres engrais d'une efficacité nouvelle dans la terre. A court et moyen terme, les avantages sont nombreux: production de masse, donc sécurité alimentaire inédite dans les pays en voie de développement, mais également hausse des revenus pour les agriculteurs et prix abordables pour les consommateurs. La solution miracle pour mettre fin à la faim dans le monde.

Des scandales sanitaires et des prix en hausse constante

Cependant, depuis une vingtaine d'années, le revers de la médaille apparaît, nettement moins étincelant. Scientifiques et cultivateurs constatent que ces produits détruisent les sols et les rendent à long terme infertiles. La décriée firme



Monsanto monopolise le marché de l'agroalimentaire et rend ses produits indispensables pour les cultivateurs, malgré les divers scandales sanitaires suscités par ceux-ci et des prix en hausse constante. Contraints, les agriculteurs maintiennent leur mode de production au prix fort, versant 60 à 70% de leurs charges pour ces substances. Ce fonctionnement ne s'avère ainsi viable ni pour l'environnement ni pour les agriculteurs. Face à ce problème, l'agriculture de demain se conçoit de deux manières:

repensée à petite échelle sur le modèle de la permaculture, ou modernisée à grande échelle à l'aide de la technologie.

Vers des champs autonomes

C'est dans la seconde perspective que le *smart farming* s'insère, qui consiste en un ensemble de techniques, permises par l'internet mobile et les smartphones, visant à rendre la gestion des sols efficace et intelligente. Par exemple, de nombreux capteurs se développent, donnant des informations sur la contamination, l'altération ou encore la nutrition des plantes. L'une de ces techniques ancre son innovation en terre vaudoise. Basée à Yverdon et lancée en 2013, la start-up ecoRobotix développe un robot de désherbage autonome. Celui-ci est un petit véhicule, coiffé d'une toiture de panneaux solaires permettant de le propulser et d'alimenter en énergie sa caméra et ses bras robotiques. «Ce qui rend le projet attractif, c'est le fait qu'il combine intérêt écologique et intérêt économique, qui seulement une fois fusionnés permettent de concrétiser une vision durabiliste», explique Aurélien Demarex, le cofondateur. En effet, la machine, guidée par GPS et différents capteurs, détecte les

mauvaises herbes avec une précision centimétrique et ordonne ensuite à son bras d'injecter l'herbicide de manière très locale. Ce sont ainsi vingt fois moins d'intrants qui pénètrent le sol, pour le bonheur de la terre et du portemonnaie. Ce dernier ne sera pas non plus effrayé par les 25'000 francs que l'appareil devrait approximativement coûter lors de sa commercialisation, prévue d'ici à une année.

«Un projet qui combine intérêts écologique et économique»

Au cours de ses longues traversées, la machine collecte en outre de précieuses données sur l'état des cultures, renouant ainsi avec une connaissance détaillée du terrain. Aussi léger que soit ce petit robot, il risque de peser lourd dans la gestion des champs de demain. Qui ne sont plus qu'à quelques pas de se cultiver toutes seules. •

Sami Zaïbi



CHRONIQUE SATIRIQUE

Aux abonnés absents

Certains disaient qu'il était bon pour la tête, d'autres le regardaient d'un œil méprisant. Dans tous les cas, L'Hebdo ne laissait personne indifférent (à part les gens qui ne le lisaient pas, et il y en avait, sinon il ne serait pas mort).

Certaines disparitions sont faciles à vivre. Par exemple, la fin brutale de la course de Manuel Valls à l'élection présidentielle française fut un cataclysme dont l'opinion publique se remit sans trop de peine. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Le 2 février dernier est paru l'ultime numéro de L'Hebdo, et la disparition de ce magazine, certes gauchiste-écologiste-philosophe-classé-à-terrasse-de-Suisse-romande, porte un sale coup à la démocratie helvétique. Sans cet hebdomadaire politique, c'est bien le premier parti de Suisse qui pourrait en

pâtir. En effet, comment le parti agrarien arrivera-t-il à convaincre qui que ce soit, maintenant qu'il ne pourra plus jouer les victimes? Eh oui... Yvan Perrin et consorts auraient peut-être dû y penser un peu plus tôt avant de sortir le champagne et de crier sur tous les toits la jouissance profonde que suscitait en eux la fin de cette revue. Se réjouir de la mort d'un journal est une chose, n'avoir aucune considération pour la quinzaine de personnes qui ont vu leur poste biffé du jour au lendemain en est une autre, mais le plus aberrant dans toute cette

histoire est qu'ils n'ont même pas compris que cela allait affecter directement leur si cher Parti suisse du peuple. Quelles idées pourront-ils critiquer si celles-ci n'ont plus les médias qui les répandent? Comment leurs campagnes d'affichage pourront-elles avoir le même effet s'il n'y a plus de journaux pour crier au scandale? Le principe d'un parti d'opposition, c'est de s'opposer. Mais à frapper dans le vide, ils vont finir par se faire mal eux-mêmes. Heureusement, des médias, il en reste toujours quelques-uns. Toutefois, le journalisme suisse vit des

heures difficiles, appauvrissant du même coup la démocratie, quel que soit le camp où l'on se situe. Et malgré tout ce qu'Yvan Perrin peut penser, une société démocratique est indispensable pour n'importe quel parti, même l'UDC. S'il en doute, il peut toujours jeter un coup d'œil au nom francophone de son groupe (même si la traduction est quand même bien foirée). •

Antoine Schaub

Impossible gay-rison

ORIENTATION SEXUELLE • Les thérapies de conversion sont des traitements, physiques ou psychologiques, qui visent à rendre une personne homosexuelle hétérosexuelle. Ce type de traitement pseudo-scientifique, relativement populaire dans les années 1960, continue à faire des victimes.

Guérir l'homosexualité: tel est le but de ce que l'on appelle communément la thérapie de conversion, pratique qui continue à être exercée de nos jours. Les premières expériences visant à changer l'orientation sexuelle d'un sujet par le biais d'une intervention chirurgicale remontent au début du XX^e siècle. A cette époque, les personnes homosexuelles étaient condamnées par l'Eglise et donc soumises à des lois très répressives allant de l'emprisonnement à la castration. Mais seuls les gays étaient exposés à ce genre de sanctions: «Du fait que la sexualité des femmes était considérée comme de moindre importance, l'homosexualité féminine passait entre les gouttes. Cela n'entraînait pas un tel rejet social, et par conséquent il n'y a pas eu non plus un tel développement des thérapies de conversion pour les lesbiennes», selon Thierry Delessert, chargé de cours à l'Institut des sciences sociales et au Centre en études genre de l'Unil. Au niveau scientifique, les experts avaient la certitude que l'homosexualité était une pathologie, en opposition à l'hétérosexualité considérée comme saine et naturelle. Dès lors, la thérapie de conversion était plus un sujet de recherche scientifique qu'une réelle tentative de soustraire les gays à leur sort. Ces derniers, faisant partie d'une minorité marginalisée, ne pouvaient se regrouper et se défendre contre ces pratiques. D'après les documents trouvés, la première tentative de changement d'orientation sexuelle date de 1918 et a eu lieu en Allemagne. L'intervention consistait à retirer les testicules d'un homme hétérosexuel pour les transplanter à un homme homosexuel préalablement castré. Malgré le soi-disant succès de l'expérience, celle-ci n'a pas été réitérée. Il faudra attendre les années 1960 pour qu'une nouvelle

vague de tentatives de «guérison» se basant sur une approche physique ait lieu, sans pour autant que les résultats ne soient plus concluants qu'auparavant. Les techniques sont variées; elles vont de la lobotomie à la reconversion hormonale, sans oublier les chocs électriques. Ces expériences sont très critiquées et donc rapidement interdites au début des années 1970.

était possible, mais celles-ci ont été réfutées postérieurement et il a été démontré que ces thérapies pouvaient provoquer de graves problèmes psychologiques chez les patients. Même si les organisations proposant des thérapies de conversion aux Etats-Unis ont perdu beaucoup de leur influence, elles continuent à survivre à cause de la pression sociale. Le mouvement

touchées par des traitements visant à changer leur orientation sexuelle, car cela reste dans le secret des institutions. De nos jours, les thérapeutes sont, de manière générale, d'accord sur le fait que l'homosexualité n'est pas une maladie. Malheureusement, il est encore possible que certains essaient de convertir leurs patients, en raison d'absence d'interdiction au niveau légal en Suisse. Seule l'approche physique de la thérapie de conversion est proscrite. Par rapport à l'approche psychologique, Thierry Delessert ajoute qu'en Suisse, tout comme en Europe «c'est le flou total, il n'y a aucune loi qui encadre un dispositif qui se dit thérapeutique». La conseillère nationale Rosmarie Quadranti (PBD), a interpellé l'année passée le Conseil fédéral en demandant l'interdiction des thérapies de conversion pour les jeunes, mais ce dernier a répondu que c'était aux cantons et aux organisations de jeunesse ainsi qu'à la justice de combattre cela. D'après Thierry Delessert, cette réponse du Conseil fédéral s'ancre dans une tendance qui ne donne qu'un minimum de visibilité à la question homosexuelle



Igor Paratte

Lavage de cerveau?

Parallèlement à cette seconde vague d'expérimentations physiques, les thérapies de conversion se basant sur un traitement psychologique se développent. C'est tout particulièrement dans les années 1960 aux États-Unis que ces pratiques ont eu un succès controversé. D'après Thierry Delessert, cette popularité est due à l'inclinaison très conservatrice du gouvernement, qui a pour impact de confiner les homosexuels au placard. Les importantes campagnes publicitaires de promotion financées par l'Eglise évangélique ont également contribué à ce mouvement. De plus, plusieurs études pseudo-scientifiques ont été publiées «prouvant» que guérir de l'homosexualité

ex-gay, par exemple, propose encore régulièrement des week-ends dont le but est de «guérir» les participants, tous des volontaires. Mais l'actuelle situation aux Etats-Unis est loin d'être la plus extrême. En Russie, le gouvernement finance les recherches pour trouver un vaccin contre l'homosexualité et en Iran, l'Etat encourage fortement les homosexuels à changer de sexe par la chirurgie.

La situation chez nous

En Suisse, les thérapies de conversion ont aussi fait quelques victimes, mais la situation n'a jamais été aussi systématique que dans d'autres régions du monde. Il est ardu de savoir combien de personnes ont réellement été

en Suisse. En effet, il n'y a aucun biais légal par lequel une victime de thérapie de conversion pourrait porter plainte contre un thérapeute. De plus, aucune loi ne protège les personnes homosexuelles contre la discrimination. Mais cela ne signifie pas que la Suisse est en retard par rapport à d'autres pays. Elle se situe tout à fait dans la moyenne européenne. Le combat est donc loin d'être gagné pour les personnes homosexuelles, qui devront être tenaces pour obtenir les droits qui leur sont dus, ici comme ailleurs. •

Du sexisme accommodant

MOBILIER • La ségrégation sexuelle est multiple et omniprésente, même dans des domaines inattendus. La plupart des meubles sont dimensionnés selon un standard étalonné sur la taille des hommes. Celle des femmes est seulement considérée dans... la cuisine.

S'asseoir sur une chaise ou un siège, poser quelque chose sur une table, monter des marches d'escalier ou encore se laver les mains dans le lavabo de la salle de bain. Des gestes du quotidien qui cachent une ségrégation sexuelle tellement subtile qu'elle fait défaut à nos perceptions. En effet, la hauteur du mobilier est globalement toujours la même. C'est à Le Corbusier, célèbre urbaniste et architecte français d'origine suisse, que l'on doit un système directement lié à la morphologie humaine. Il s'agit du «Modulor», conceptualisé en 1945, une silhouette humaine universalisée permettant de concevoir la structure et la dimension du mobilier autant que d'unités d'habitation, comme la Cité radieuse de Marseille. Dans un souci d'harmoniser l'architecture, Le Corbusier cherchait un confort maximal dans les relations de l'Homme à son espace vital, qu'il soit intérieur ou extérieur. Le Modulor est un mot-valise composé de «module» et «nombre d'or», les proportions qu'il fixe étant directement liées à ce dernier. Il s'agit d'un outil de mesure, issu de la stature humaine et des mathématiques, engendrant une série de sections d'or, dite suite de Fibonacci.

Une ségrégation sexuelle qui fait défaut à nos perceptions

S'appuyant sur une taille de 1,83 m pour les hommes et sur le fameux nombre d'or, le Chaux-de-Fonnier établit que la hauteur idéale d'une chaise doit être de 43 cm et celle d'une table de 70. Or, il manque une composante importante de la population: les femmes, qui sont en moyenne plus petites que les hommes, selon l'OFS.

Inégalité mobilière

Le Corbusier a dessiné et conceptualisé son Modulor en ne prenant en compte que la taille et les proportions des hommes. La taille des femmes, elle, n'est retenue que dans un cas bien précis: la hauteur de la cuisine! Comme par hasard...

Il faut rappeler que les stéréotypes de genre et la famille strictement patriarcale étaient prédominants dans les sociétés occidentales au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Pour Pierre Bourdieu, cette ségrégation du *design* n'aurait rien d'étonnant car «la domination masculine est tellement ancrée dans nos inconscients que nous ne l'apercevons plus [...] nous avons de la peine à la remettre en question». Cette domination patriarcale est l'exemple parfait d'une soumission effective et invisible que le sociologue français appelle la «violence symbolique». Même si cette ségrégation sexuelle persiste aujourd'hui (les femmes passant en moyenne toujours plus de temps en cuisine que les hommes), la taille optimale du mobilier tend vers davantage de considérations égalitaires, valables pour la cuisine aussi. Ainsi, chez IKEA, on assure tenir compte de «données anthropométriques provenant de partout dans le monde, mélangeant les hommes et les femmes, auxquels on retranche les 5% les plus hauts et les plus bas pour obtenir une taille idéale». La hauteur du plan de travail imaginée par Le Corbusier était de 86 cm, tandis qu'aujourd'hui cette hauteur se situe plutôt entre 100 et 120 cm, ce qui constitue une nette adaptation de la cuisine pour... les hommes! Pour une chaise, l'assise oscille aujourd'hui entre 42 et 46 cm, laissant une petite marge de confort.

Une difficile adaptation générale

Mû par l'androcentrisme et l'élaboration d'un espace de qualité, Le Corbusier cherchait un système architectural de mesures harmonieuses en accord avec la stature

LES CUISINES CONÇUES POUR LES FEMMES!

MAIS LES USTENSILES SONT PARFAITEMENT ADAPTÉS AUX MACHOS!



humaine, mais calculé sur les dimensions de l'homme masculin moyen. Le problème est qu'il a oublié la moitié de la population dans sa conception globale et ne prend en considération que la taille moyenne des femmes en cuisine. Cette dernière devient ainsi le lieu stéréotypé par excellence. Dans un souci d'universalité, le mérite de Le Corbusier était de chercher des normes et des constantes, tout comme Léonard de Vinci et son Homme (!) de Vitruve pour les proportions idéales du corps humain. Adapter tout le mobilier à toutes les tailles humaines semblant chose difficile, la question paraît donc insoluble. En édictant et en imprimant de manière durable les normes architecturales sur des générations de designers, ingénieurs ou autres architectes, Le Corbusier a participé à sa manière à la perpétuation des inégalités stéréotypées sous une forme très subtile et quasi invisible. •

Lucas Brühwiler



No pain no gain

Mais au fait Jamy, ça vient d'où le sandwich?

John Montagu, 4^e comte de Sandwich, a marqué l'Histoire pour différentes raisons. Tout d'abord, il est considéré comme grandement responsable de la défaite britannique durant la guerre d'Indépendance des Etats-Unis. Ce qui n'est pas très prestigieux. Mais son patronyme est également resté dans les annales pour des faits nettement plus admirables: il a évidemment été employé par James Cook pour baptiser les fameuses îles Sandwich, mais aussi et surtout le mets du même nom. Selon la légende, John Montagu était un joueur de cartes invétéré qui, lors d'une partie particulièrement longue, se fit apporter son casse-croûte à table: le serveur avait eu la riche idée de glisser le bœuf salé dont le comte raffolait entre deux tranches de pain. Ainsi, celui-ci put poursuivre son jeu sans quitter la table ni se salir les mains (a-t-il pour autant gagné la partie, ça, l'histoire ne le dit pas). Trouvant l'astuce brillante, John Montagu prit l'habitude de se sustenter de la sorte. En réalité, il semblerait que le stratagème était plutôt utilisé par le comte lorsqu'il travaillait à son bureau pour éviter de quitter sa pape-rasse. Mais la version ludomaniacque est tout de même plus sexy. Néanmoins, s'il a breveté l'idée du sandwich, le diplomate britannique ne l'a pas inventé. En effet, au premier siècle avant notre ère, Hillel l'Ancien, interprétant à sa façon un verset de la Torah qui dicte aux fidèles de manger de l'agneau rôti et des herbes amères accompagnés de matza, décidait déjà d'employer ce pain non levé pour envelopper les aliments. Plus tard, durant le Moyen Age, à défaut d'assiette, les plats étaient servis sur des tranches de pain et dégustés avec les doigts. Une fois labellisée par John Montagu, la pratique se popularise et se diversifie. Le nom de Sandwich perdure alors jusqu'à présent: en 2004, John Edward Hollister Montagu, 11^e comte de Sandwich, fonde sa propre franchise de restaurants, perpétuant l'héritage de son ancêtre. Aujourd'hui, les déboires de la guerre d'Indépendance ne sont plus que garniture. •

Thibaud Ducret et Valentine Michel

Pouvoir réincarné

TIBET • La relation de domination de la Chine sur le Tibet est intrinsèquement liée aux croyances bouddhistes tibétaines, qui, loin d'être exclusivement spirituelles, sont marquées par des jeux de pouvoir restant à première vue dans l'ombre. La réincarnation du dalaï-lama en est un des principaux enjeux.

À l'heure où les désirs isolationnistes de Donald Trump font tourner les yeux du monde économique libéral vers la Chine, il ne faut pas oublier que la première puissance mondiale en devenir entretient une relation tumultueuse avec le quart le plus élevé de son territoire: le Tibet. S'il est connu que la domination de Pékin sur Lhasa est un sujet préoccupant, il est toutefois autrement plus difficile d'en peindre un tableau précis. En effet, ce rapport de force est rendu compliqué par son lien avec des questions spirituelles complexes, difficilement appréhendables à partir d'un point de vue occidental. Contrairement à ce que l'on pourrait aimer penser, il n'y a pas de séparation nette entre le religieux et le politique. «Il y a une certaine fascination de l'Occident pour cette culture bouddhiste tibétaine, qui est vue comme très spirituelle, presque magique, explique Frédéric Richard, assistant diplômé de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Unil. Il ne faut cependant pas oublier qu'il y a des considérations politiques derrière. Les personnes très spirituelles sont en fait une minorité.»

Un pouvoir charismatique

Le dalaï-lama, chef spirituel des Tibétains, n'échappe pas à la règle. Il a exercé un pouvoir, certes très symbolique, sur la communauté tibétaine en exil jusqu'en 2011, année où il a délégué sa souveraineté à un gouvernement démocratiquement élu par les Tibétains hors de Chine.

«Les Tibétains ont toujours suivi ce que le dalaï-lama disait»

Ce gouvernement gère principalement les infrastructures scolaires et sanitaires de la diaspora tibétaine établie dans les pays limitrophes du Tibet, et n'a donc aucune compétence sur ceux qui n'ont pas fui. Néanmoins, ces derniers parviennent toujours à avoir accès d'une manière ou d'une autre à ce que dit leur chef spirituel, et selon



Frédéric Richard, «les Tibétains ont toujours suivi ce que le dalaï-lama disait». Celui-ci jouit donc encore d'un fort pouvoir charismatique lui permettant d'avoir une réelle influence sur les pratiques des habitants du Toit du monde. De la sorte, le dalaï-lama est indéniablement lié à des enjeux politiques, et alors qu'il est âgé de 81 ans, la question de sa succession revêt une importance cruciale. Pékin serait en effet très avantagé à ce que son successeur ait des volontés moins indépendantistes, ce qui permettrait de calmer un tant soit peu les velléités séparatistes de la population tibétaine. Ainsi, il est tout à fait possible que le gouvernement chinois cherche à interférer lors du prochain processus de nomination, afin de faire choisir un enfant sur lequel il pourra exercer toute son influence.

Une particularité tibétaine

Ce mode de désignation est bien particulier, puisqu'il se fonde sur le principe de réincarnation. «Dans le bouddhisme, il y a la croyance que tout le monde se réincarne. Mais l'idée de

pouvoir trouver la personne dans laquelle le précédent s'est réincarné est vraiment une particularité tibétaine», éclaire le théologien. Lorsque que le chef spirituel tibétain meurt, un comité de Tulkous (personnalités religieuses réincarnées) se forme pour trouver l'enfant dans lequel il a repris chair.

Le dalaï-lama est lié à des enjeux politiques

Cela se fait à travers une procédure très ritualisée et spirituelle, où plusieurs enfants sont sélectionnés d'après différents critères, allant de leur degré d'intelligence aux indications laissées par le dernier Dalaï-lama. Une fois sélectionnés, ils doivent reconnaître parmi d'autres des objets ayant appartenu au lama décédé. «En général, il y en a toujours un qui reconnaît tout», explique Frédéric Richard. C'est donc celui-ci qui est choisi, et après l'accord du panchen-lama, deuxième plus haut chef spirituel tibétain,

il est officiellement reconnu comme la réincarnation du dalaï-lama.

Vers deux dalaï-lamas?

Ce processus est donc composé de nombreuses situations équivoques, et la Chine pourrait se servir de ces incertitudes pour arriver à ses fins. Même si le gouvernement communiste considère officiellement ces croyances tibétaines comme de la superstition, il n'hésite pas à donner du crédit à ces pratiques lorsqu'il s'agit de reconnaître des lamas favorables à sa politique. «Sur le plan idéologique c'est un peu étonnant, mais si on pense en terme de *Realpolitik*, cela se comprend», remarque le théologien. C'est pourquoi Tenzin Gyatso, 14^e et actuel dalaï-lama, a évoqué la possibilité qu'il puisse être le dernier de sa lignée à se réincarner, ce qui permettrait de court-circuiter Pékin en lui empêchant toute possibilité d'interférence. Néanmoins, selon toute vraisemblance, le gouvernement en exil cherchera tout de même à lui trouver un successeur, parce que, comme le précise Frédéric Richard, «les Chinois vont de toute façon en choisir un. Et si les Tibétains ne lui désignent pas de suppléant, Pékin aura tout loisir de prétendre avoir le vrai.» Il est ainsi probable qu'il y ait un jour deux dalaï-lamas, un reconnu par le gouvernement en exil, et l'autre par la Chine. Il faut donc relativiser la vision mystique que l'on pourrait avoir de ces pratiques religieuses. Au sein même de la communauté tibétaine, la réincarnation du dalaï-lama est elle aussi sujette à des tensions. «Il y a toujours eu des jeux de pouvoir, même à l'intérieur du Tibet, puisque la famille dans laquelle le dalaï-lama se réincarne devient la famille la plus noble du pays, conclut l'assistant diplômé. Ce n'est pas uniquement spirituel, il y a beaucoup de manipulations possibles derrière.» •

Antoine Schaub



Journée de l'égalité 2017

ÉTUDES • Dans le cadre de la Journée de l'égalité des étudiant-e-s, la FAE organise le mercredi 15 mars prochain une conférence sur la thématique de l'accès à l'Université. La conférence a lieu en salle 1620 du bâtiment Géopolis.

Chaque année à l'occasion de la Journée de l'égalité des étudiant-e-s, la FAE choisit de se focaliser sur une thématique différente. Cette année, une conférence dédiée à l'accès à l'université permettra à deux personnalités du monde académique – Gaële Goastellec, Maître d'enseignement et de recherche à l'Unil ainsi que Julie Falcon, docteure en sciences sociales à l'Unil et enseignante-chercheuse au sein du Centre de recherche sur les parcours de vie et les inégalités (LINES) – d'intervenir le 15 mars de 17h30 à 19h en salle 1620 du bâtiment Géopolis. Cette journée est surtout l'occasion de sensibiliser tant la communauté universitaire qu'un public plus large à la question de l'accès à l'université. Si les chiffres permettant

d'appréhender ce phénomène sont un aspect important qu'il conviendra d'évoquer durant cette journée, il s'agira également de s'intéresser à l'analyse temporelle de la stratification sociale et de la mobilité sociale. Bien que l'expansion du système éducatif ait favorisé l'égalité d'accès à l'éducation post-obligatoire, il est nécessaire de se demander quels sont les facteurs tendant à faire persister les inégalités d'accès à la formation supérieure. Si les différentes interventions concerneront essentiellement le contexte suisse, les problèmes d'accès et d'équité seront abordés dans une perspective comparée portant sur divers aspects tels que les identités, la provenance, la classe sociale, etc. Dans le

contexte international, quelle est la place du système éducatif suisse en ce qui concerne la perpétuation de la hiérarchie sociale? Le système éducatif suisse permet-il de sélectionner les élèves à un moment où l'éducation permet une égalisation des chances? Existe-t-il des catégories sociales surreprésentées dans nos universités? Quel est l'attrait des diplômes dans l'augmentation de la mobilité sociale? Que penser des perspectives d'ascension sociale offertes par l'université? Les inégalités d'accès à l'université risquent-elles de se creuser dans les prochaines années? Ces questionnements, et bien d'autres, auront l'occasion d'être abordés lors de cette conférence. •

Maud Reveilhac



Don du sang à l'Unil 4-5-6 avril 2017

SOLIDARITÉ • Comme chaque semestre, le Don du sang s'installera sur notre campus, pour trois jours, de 10h à 17h30. La FAE et différents services de l'Unil s'allieront à l'équipe de transfusion interrégionale pour mener ce projet à bien.

Si tu as entre 18 et 60 ans, que tu es en bonne santé et que tu souhaites contribuer à un effort de solidarité collectif, alors cet article a été rédigé pour toi!

Encadrer davantage la pratique du don du sang

La question du don du sang est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. En effet, une initiative parlementaire a été cosignée par plus de 100 élu-e-s fédéraux/ales, de tous bords politiques, pour que la Confédération encadre davantage la pratique du don du sang. Aussi, après le SOS lancé en août dernier par les services du CHUV «pour parer aux réserves de sang au plus bas», la Haute Ecole zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) a publié une étude annonçant une possible menace de l'approvisionnement dès 2018. Il s'agit donc d'attirer le plus de

donneurs/euses possible, la population estudiantine représentant un nombre élevé de donneurs/euses potentiels. Tu aimerais savoir ce que devient ton don? Il sert principalement au traitement des patients souffrant de cancer. Suivent ensuite les maladies cardiaques, de l'estomac, des intestins, les accidents de sport et de la route ainsi que les transplantations d'organes. En cas de lésions internes consécutives d'accidents graves, huit litres de sang peuvent parfois être nécessaires, ce qui représente 36 dons. Attention cependant aux critères interdisant le don du sang. Ils sont nombreux et rendent ainsi la présence de celles et ceux qui peuvent donner encore plus «vitale». Le changement de partenaire sexuel, ainsi que les tatouages ou piercings au cours des six derniers mois sont notamment des motifs de refus. Les critères à remplir pour devenir donneur/euse sont librement consultables sur le site de Transfusion interrégionale CRS. Pour

toute question quant à l'aptitude au don et à ces critères, le service des transfusions peut également être contacté au N° gratuit 0800 14 65 65. Le service Accueil santé de l'Unil est aussi là pour t'informer.

La FAE cherche des bénévoles pour ravitailler les donneurs

Pour celles et ceux qui souhaitent participer à cette action mais qui ne remplissent malheureusement pas les conditions d'aptitude au don: une solution s'offre à vous. La FAE tiendra un stand de ravitaillement et cherche, à cette occasion, des bénévoles pour aider à la mise en place et à la distribution de collation afin que les donneurs puissent reprendre des forces. Près de 750 dons de sang mobiles sont organisés dans toute la Suisse par Transfusion interrégionale CRS: nous avons la chance qu'un

d'eux s'arrête dans nos quartiers de Sorge et de Dorigny, et il serait dommage de ne pas en profiter. Les réserves tendent à s'amenuiser en période hivernale; dès lors, la collecte d'avril revêt une importance particulière. De plus, cette récolte printanière sera accompagnée de quelques nouveautés. En effet, les collectes s'installeront le 4 avril à l'Internef et les 5 et 6 avril à l'Amphipôle. Alors n'hésite plus à faire un geste qui peut sauver, dépasse ta peur de l'aiguille: sois un arbre, donne ta sève! •

Lina Aite



Prix de la Chamberonne

4^e édition

PHOTOGRAPHIE • La quatrième édition du Prix de la Chamberonne a réuni pas moins de vingt participants. A l'occasion des 30 ans de l'Anthropole, le concours était organisé en collaboration avec la Faculté des lettres et consacré au fameux bâtiment. Petit retour.

Vous le savez sans doute, cette année 2017 marque le trentième anniversaire de l'Anthropole. Afin de fêter dignement cette troisième décennie du plus labyrinthique édifice du campus, de nombreux événements sont organisés par l'Unil et la Faculté des lettres tout au long des semestres de printemps et d'automne. Etant plutôt friands de bougies à souffler, nous joignons nous-mêmes nos maigres forces à la fête. En effet, après trois éditions organisées en partenariat avec le festival Fécule, le Prix de la Chamberonne innove: à l'occasion des 30 ans de l'Anthropole, la Faculté des lettres nous a proposé de participer aux célébrations de cette année en consacrant la quatrième édition de notre concours photographique au vénérable bâtiment. Une offre que l'on ne pouvait refuser, évidemment. Non pas par peur de représailles, mais parce que cette association offrait au Prix de la Chamberonne une nouvelle dimension et s'inscrivait dans la continuité thématique de l'édition précédente, qui avait été consacrée au campus dans son ensemble. Notre lectorat



au moins familier de l'Anthropole, voire arpentant ses couloirs et grimant ses escaliers fréquemment, le sujet convenait parfaitement au concours (et si vous n'avez jamais mis les pieds dans le bâtiment et découvrez même son existence, eh bien, on considérera que vous faites partie d'une infime minorité – dont on est ravi qu'elle nous lise, évidemment).

L'Anthropole à l'honneur

Ouverte comme l'an dernier à l'ensemble de la communauté universitaire, cette quatrième édition du Prix de la Chamberonne avait donc pour thème «L'Anthropole en prise de vues». La technique (argentique, numérique, etc.) ainsi que le format (paysage, portrait, carré, rond,...) étaient libres, l'unique condition étant la forme du triptyque. Afin de juger des photographies, outre quelques membres du comité de rédaction, nous tâchons à chaque coup de réunir des personnalités issues de divers corps de métiers affiliés à la photographie. Etant donné le thème particulier de cette édition, nous sommes également allés chercher du côté du domaine architectural. Ce coup-ci, le

jury rassemblait donc des personnalités issues aussi bien de l'Unil que de l'EPFL, et même au-delà. Au total, le concours a cette année reçu vingt participations. Les profils des auteurs étaient variés, tout autant que leurs œuvres. Les triptyques proposés offraient des visions diverses de l'Anthropole, parfois inattendues, parfois convenues, souvent intéressantes. Détail frappant: l'élément humain y était relativement absent, le bâtiment lui-même ayant été mis à l'honneur avant ses occupants. Le jury a pu noter quelques éléments récurrents (en particulier les escaliers caractéristiques du bâtiment), mais chaque photographe a su les mettre en scène à sa manière. Le corpus était donc riche et ce n'est qu'au terme d'après délibérations que le jury s'est entendu sur trois triptyques à récompenser. Publiés dans les pages suivantes, les lauréats sont également exposés dans l'Anthropole jusqu'au 10 mai, devant l'auditoire 1031. Le 1^{er} mars dernier, la remise des prix s'y déroulait, en lieu et place de l'intimiste foyer de la Grange. L'événement clôturait la cérémonie fêtant la fin des travaux de rénovation du bâtiment et le

début des célébrations liées à son trentième anniversaire. De quoi terminer en grande pompe une fort belle édition (si particulière, d'ailleurs, que son article retour ne nécessite ce coup-ci aucun post-scriptum inutile). •

Thibaud Ducret

Le jury

Dave Lüthi,

professeur associé en architecture et patrimoine en histoire de l'art à l'Unil

Nicola Braghieri,

architecte et professeur associé en architecture à l'EPFL

Mounir Ayoub,

assistant en architecture à l'EPFL

Yves Steinmann,

photographe

Aurélia Babey,

chefe de la rubrique Culture de *L'auditoire*

Thibaud Ducret,

co-rédacteur en chef de *L'auditoire*



Le 1^{er} lauréat recevant son prix.

L'Anthropole

Petit historique

ARCHITECTURE • Cette année, l'Anthropole fête ses 30 ans. Pour l'occasion, l'Unil et la Faculté des lettres organisent divers événements et manifestations. Petit retour sur l'histoire de ce bâtiment si emblématique du campus de Dorigny.

De nombreux étudiants des Facultés des lettres et de théologie et science de religions le confirmeront: trouver sa salle de cours à l'Anthropole lors de sa première semaine à l'Unil n'est pas chose aisée! Et pour cause: ce bâtiment, agrémenté de ses passerelles, ses escaliers asymétriques et ses couloirs sans fin se révèle être un immense labyrinthe pour les non-initiés.

Vivre ensemble

Toutefois, cette configuration ne doit rien au hasard. En effet, l'architecture de l'Anthropole a été plus qu'étudiée. Anciennement appelé Bâtiment des facultés des sciences humaines 2 (BFSH2 pour les intimes), il est le fruit de la collaboration de trois architectes, à savoir Mario Bevilacqua, Jacques Dumas et Jean-Luc Thibaud, et a été construit entre janvier 1984 et octobre 1987.

La collaboration de trois architectes

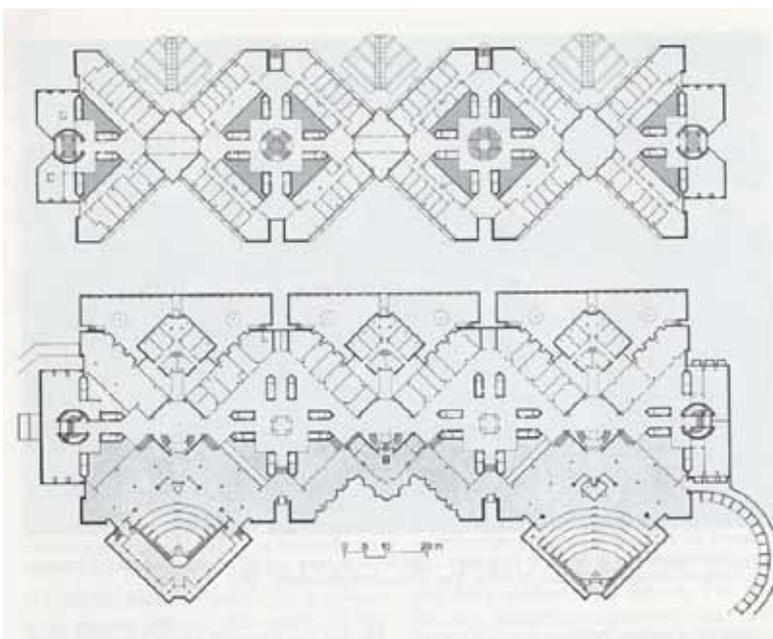
Lors de la création du plan de l'Anthropole, les architectes se sont inspirés du dortoir universitaire Erdman

Hall en Pennsylvanie, un modèle de lumière et d'espaces ouverts. Cela déboucha sur une conception strictement géométrique en «X» successifs, que l'on connaît bien aujourd'hui. Cette décision avait plusieurs buts: il s'agissait non seulement de créer des puits de lumière dans l'ensemble du bâtiment, mais également de délimiter des espaces propres à chaque faculté et chaque section. Ainsi, ces derniers peuvent évoluer comme dans une ville, où chacun possède son chez-soi, tout en cohabitant avec les autres et profitant d'espaces communs.

Chacun possède son chez-soi tout en cohabitant avec les autres

Différentes rumeurs viennent également enrichir l'histoire qui entoure le bâtiment: sa forme si peu commune serait en réaction aux soulèvements estudiantins des années 60 (cf. *L'auditoire* n°223) et les toilettes auraient été oubliées lors de la construction initiale, puis casées dans les espaces restant à disposition.

UNIL Archives



Plan de l'Anthropole vu du ciel.

Cela expliquerait alors leur configuration si exiguë et leur praticité très limitée lorsque l'on est chargés... Bruits de couloir ou informations véridiques, cela reste un mystère!

Anthropole30

Devenu depuis sa construction l'un des symboles du campus de Dorigny, l'Anthropole sera cette année au centre de plusieurs événements. Théâtre des prochains Mystères de l'Unil, sujet de plusieurs séminaires futurs, star de diverses expositions, le bâtiment devient «objet de médiation culturelle et scientifique», confie Alain Boillat, doyen de la Faculté des lettres. L'occasion pour tous les visiteurs quotidiens ou de passage de s'arrêter un instant ou plus sur l'histoire de ses murs, et plus généralement sur celle du campus. •



UNIL Archives

Le chantier de l'Anthropole en septembre 1984.



Lauréane Badoux

Lauréane Badoux

L'Anthropole aujourd'hui.

Premier prix:

Visions primaires de l'Anthropole

Adrien Ramelet

«L'idée de participer à un concours consacré à l'Anthropole m'a tout de suite séduit. J'y avais suivi quelques cours lorsque le bâtiment s'appelait encore le B2 et j'y travaille désormais en tant qu'assistant. A mes yeux, l'Anthropole se caractérise surtout par la rigueur de ses lignes et la présence marquée du béton. A travers mes prises de vue, j'ai donc cherché à faire preuve de rigueur dans le cadrage. Quant au béton, ou au gris qui y fait penser, il sert d'environnement neutre pour faire ressortir, ici ou là, des couleurs vives qui interpellent. L'humain est clairement le grand absent du triptyque: pour ses 30 ans, honneur au bâtiment et non à ses occupants.»

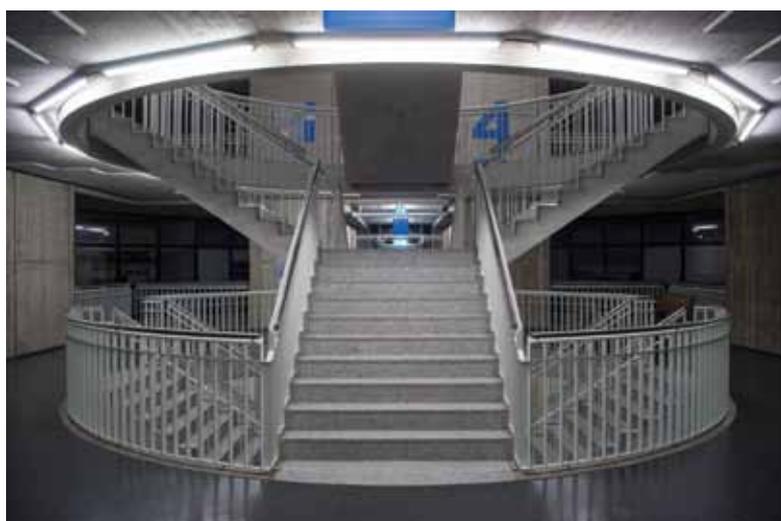


L'instant biographique

Passionné de voyages et de découvertes, je me suis assez naturellement intéressé à la photographie. Il y a un peu moins de deux ans, j'ai acquis un boîtier hybride plein format que j'utilise souvent avec de vieilles optiques Minolta des années 70, plus âgées que l'Anthropole et que moi-même. Pour peu que l'on identifie leurs faiblesses, ces objectifs font un travail tout à fait décent pour un prix défiant toute concurrence: le 28mm utilisé pour ces photos ne m'a coûté que 20 francs! Sur le plan professionnel, j'ai étudié le Droit à l'Unil, puis effectué un stage d'avocat à Genève, avant d'y travailler environ trois ans. Depuis quelques mois, je me suis lancé dans un projet qui me tenait à cœur depuis longtemps, la rédaction d'une thèse de doctorat. Je travaille en tant qu'assistant diplômé pour la Faculté des HEC, notamment dans le cadre du master en Droit et Economie (MDE). •

Cela nous a plu parce que...

Le triptyque a conquis le jury par le regard pertinent et juste qu'il offre sur l'Anthropole. Les trois photos se sont en effet démarquées de la majorité du corpus en mettant en images des éléments caractéristiques du bâtiment et de la vie au sein du campus. Evidemment, les inévitables escaliers, mais également la cafétéria (peu présente dans les autres triptyques mais pourtant lieu incontournable du bâtiment), sans oublier les toilettes et leur logo orange emblématique. Avec ces trois images, qui se distinguent chacune par une couleur qui ressort, on a donc un parfait résumé d'une journée type au sein de l'Anthropole. Le triptyque méritait alors le premier prix. •



Deuxième prix:

Là-haut

Maxime Filliau

«Mes premiers pas à l'Unil, en 2011, je les ai faits à l'Anthropole. Je me souviens bien, à la sortie du bus, un jour ensoleillé, voir ce bâtiment massif se dresser devant moi et me demander «vais-je vraiment passer trois ans dans ce bâtiment bunkérisé hideux en béton?». En y pénétrant et levant la tête, j'ai quand même pris en photo les escaliers de l'entrée, immanquables. Premiers pas, premières photos. Au cours des mois (et même des années!) qui ont suivi, j'ai appris à aimer cette bizarrerie architecturale, qui cache ses formes et contours esthétiques dans un pêle-mêle de couleurs criardes et de froids relents de casernes. Ce concours était justement l'occasion de se re-balader dans l'Anthropole, l'appareil photo au poing, sans autre but que d'en sortir des photos plaisantes à l'œil. Cinq ans passés à l'Unil sans prendre une fois le temps de vraiment visiter un endroit fréquenté tous les jours, c'est bête non? Mais finalement, c'est toujours en regardant au-dessus de moi que j'ai trouvé les vues les plus agréables, que l'on côtoie quotidiennement, sans vraiment faire attention. Une balade qui s'est donc concrétisée avec un triptyque au nom hautement recherché: Là-haut.»



Cela nous a plu parce que...

Ce triptyque a d'emblée tapé dans l'œil du jury, par son noir-blanc très travaillé, qui joue parfaitement sur les éclairages en marquant les contrastes entre ombre et lumière. En jouant avec les lignes et la géométrie particulière du bâtiment, les trois photos offrent une vision étonnante de l'Anthropole et parviennent à donner à ce lieu pourtant familier un atour insoupçonné. •

L'instant biographique

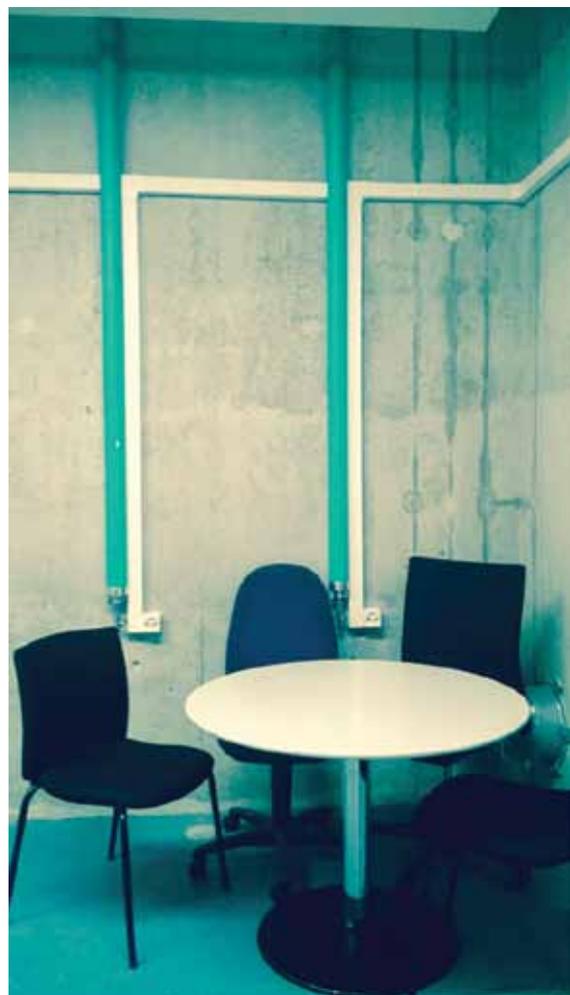
Je suis actuellement en train de finir un master en Science politique, spécialisation Mondialisation. Pur produit Unil, je côtoie le campus depuis six ans pour diverses activités qui impliquent de tourner régulièrement des pages, froncer les sourcils de manière très préoccupée devant des textes que personne ne veut lire, de les hausser quand un prof dit quelque chose qui réveille l'auditoire, et de (plus souvent) lever de manière répétée le coude (mais jamais plus haut que le verre). Les premières photos, c'était bien plus jeune. Pas vraiment technicien (retard maintenant à combler), j'ai toujours agi au *feeling*, avec l'idée de «capturer» le bon moment. Avec une large préférence pour les moments d'action et la tendance reportage (sport, mouvements sociaux, spectacles, environnements urbains...), j'ai eu récemment l'envie d'essayer d'autres choses, qui versent plus dans le minimaliste et l'architecture. J'ai même réalisé mon site web (instant promo - maxime.filliau.com), pour sortir d'Instagram et de Flickr et s'amuser avec d'autres formats. •



Troisième prix: *Plongée dans les entrailles de l'Anthropole* Catherine Brandner

« "Moquons-nous donc de cette chicane où ils veulent assujettir le goût du public, et ne consultons dans une comédie que l'effet qu'elle fait sur nous. Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir."

(Molière. La critique de l'école des femmes, Scène VI). »



L'instant biographique

Curieuse des choses de la nature, en particulier, la géométrie, la combinatoire, les réseaux et la grande diversité qui en découlent, j'ai étudié la sculpture, la céramique, la psychologie, la biologie et les neurosciences. A l'Unil, j'enseigne les méthodes expérimentales et la psychologie comparée. Mon travail de recherche actuel examine les réseaux cérébraux qui sous-tendent les mécanismes attentionnels et la modulation de l'activité électrique cérébrale (EEG) par certaines variables endogènes. •



Cela nous a plu parce que...

Le triptyque s'est démarqué du reste du corpus par son aspect « pris sur le vif » et son intérêt porté sur des endroits du bâtiment peu mis en images. Prises avec un simple téléphone, les photos n'en ont pas moins un cadre travaillé et des couleurs étonnantes. Même la photo des escaliers parvient à proposer un angle inédit. C'est dire si le triptyque méritait sa place dans le top 3. •



Génération stagiaires

FORMATION • Désormais inévitable sur le CV, le stage, intégré à un cursus ou achevé après l'obtention de son diplôme, est la voie royale vers un premier emploi. Sans base légale pour l'encadrer, il peut pourtant être sujet à des abus dans certains cas.

La pratique du stage s'est généralisée. Après une formation universitaire orientée vers l'acquisition de connaissances théoriques, il a pour ambition de préparer les diplômés à la vie active. Pourtant, la généralisation des stages non payés pour les jeunes diplômés fraîchement sortis des Hautes Ecoles peut retarder leur entrée dans le monde du travail.

Danger d'abus

En Suisse, sans base légale relative à son étendue et ses conditions minimales, le stage peut prêter lieu à des abus. La rémunération est dans certains cas dérisoire, voire inexistante. Outre la prolongation de la période de stage, qui devait ne constituer qu'une situation transitoire, les compétences requises peuvent correspondre à celles d'un premier emploi, sans qu'il soit reconnu comme tel. «On a dans certains cas détourné le stage pour en faire une forme de dumping salarial», estime Lisa Mazzone, conseillère nationale verte (GE) qui a déposé un postulat demandant au Conseil fédéral de définir le stage. Certains cantons, comme Genève ou Vaud, recommandent des seuils de rémunération minimaux.

La rémunération est dans certains cas inexistante

Mais face au déficit de bases légales, une définition claire du stage et de son étendue permettrait de restreindre les possibilités d'abus et fixerait des conditions claires pour les stagiaires. La généralisation des stages non payés après les études a pour conséquence de rendre précaires les jeunes diplômés en les privant d'un revenu pendant un temps plus ou moins long. «On en revient presque à la question de qui a accès aux études: c'est une sélection par le porte-monnaie», complète Lisa Mazzone. En effet, seront favorisés ceux



qui pourront se permettre de passer six mois ou un an sans salaire.

Garantir des conditions minimales

Au Service d'orientation et carrières (SOC) de l'Unil, on nuance toutefois la situation: les cas problématiques seraient en général cantonnés à certains secteurs. Mauvaises élèves, la communication, la culture, les organisations internationales ou la psychologie offrent de manière générale peu de places et attirent l'intérêt de nombreuses personnes, ce qui leur permet de niveler par le bas les conditions des stages. Le SOC a lancé Unistages, programme qui a pour ambition de faire le lien entre les étudiants et les acteurs du monde professionnel en publiant des offres de stage pour les diplômés. Avec des critères relativement stricts, ne sont publiés que les stages qui respectent une rémunération minimale, qui représentent une réelle plus-value pour la formation des étudiants ou des jeunes diplômés, et qui ne dissimulent pas sous leur titre la substance d'un véritable emploi. «On transmet une offre de stage seulement si on considère qu'elle sera utile et pourra servir de tremplin au stagiaire», précise Sabina Rondic,

psychologue du travail et responsable d'Unistages. Du côté de l'EPFL, la politique concernant ses diplômés est claire: les ingénieurs, qui doivent déjà faire un stage obligatoire durant leur cursus de master, sont suffisamment bien formés pour être directement engagés sous un premier emploi au terme de leurs études. Le centre de carrière de l'école polytechnique ne publie ainsi même pas les offres de stages destinées à des diplômés de master. Les stages qui sont effectués et crédités dans le cadre de la formation sont, quant à eux, généralement bien encadrés et rémunérés: «Les cas où la rémunération est inférieure aux 2000 francs recommandés par l'Etat ne constituent que quelques pourcents des stages effectués en Suisse par les étudiants en sciences de base ou en environnement», précise Catherine Marselli Pasquier, coordinatrice des stages pour l'EPFL. L'Unil et l'EPFL cherchent donc à garantir des conditions minimales pour leurs étudiants en stage. Manquent encore, aux niveaux cantonal et fédéral, une législation pour que cet état se généralise à l'ensemble des stagiaires en Suisse. •

Elodie Müller

L'EPFL au Pays Imaginaire

La troupe de théâtre Dossier K représentera bientôt son nouveau spectacle: Peter Pan.

«Stop au partage de bibliothèques entre l'Unil et l'EPFL! Bouchons les trous du Rolex!» Tout le campus se souvient des interventions provocatrices du Dossier K dans les auditoriums l'année dernière. Cette troupe de théâtre estudiantine basée à l'EPFL compte une vingtaine de membres de tous horizons académiques, avec une majorité d'étudiants de l'Unil, mais aussi des doctorants, post-docs et corps intermédiaires de l'Unil et de l'EPFL. En tant qu'association, la troupe est complètement autogérée par ses membres et le travail se fait en groupe, du choix de la pièce en début d'année aux derniers détails avant les représentations. Pour cette nouvelle saison, le Dossier K revient avec une nouvelle équipe et une nouvelle pièce: *Peter Pan* de James Matthew Barrie. Un classique souvent connu pour les films réalisés sur le sujet. Pour la metteuse en scène, Khuê Do-Tran, le pari sera cette année de faire redécouvrir cette œuvre aux étudiants dans une version plus sombre et dramatique que la référence édulcorée de Disney. Il faut dire que ce côté sombre fait partie de l'essence même de la troupe, dont le nom fait directement référence à Franz Kafka. Pour Khuê Do-Tran, la pièce en elle-même a des caractéristiques kafkaïennes, telles que le temps qui passe, le côté noir, le labyrinthe où se perd l'Homme, la souffrance de l'être. *Peter Pan* raconte l'histoire d'une quête d'identité, du passage de l'enfance à l'âge adulte, d'une crise d'adolescence en quelque sorte. Le challenge est de faire jouer des rôles d'enfants à des comédiens adultes, sans pour autant créer une pièce enfantine. •

Ainhwa Ibarrola

Peter Pan de James Matthew Barrie sera joué à la salle Polyvalente de l'EPFL (Bâtiment CE, Centre-Est) du 12 au 18 avril 2017. Prélocations en vente sur l'Esplanade de l'EPFL les jeudis 16, 23 et 30 mars entre 11h30 et 13h30.

Merci pour tout

RESTAURATION • Se rendre à la cafétéria afin de se procurer un café, quel que soit le moment de la journée, cela n'a rien d'exceptionnel pour les occupants du campus. Mais sommes-nous réellement conscients des personnes qui opèrent derrière chacune de nos tasses?

Que ce soit le matin en arrivant dans l'Anthropole, au moment de la pause de midi, lors d'une halte dans l'après-midi, notre corps ne cesse de fonctionner lorsque nous franchissons les portes du campus. Evidemment, plusieurs besoins vitaux se font ressentir durant la journée, tels que la faim ou la soif. Pour y remédier, pas besoin de chercher midi à quatorze heures: la cafétéria comblera les envies de plats chauds, de sandwiches, de café et autres boissons en tout genre. Evidemment, cela ne se met pas en place ni ne se vend tout seul...

Des équipes de choc

Sur le campus, les lieux pour se restaurer ne manquent pas, mais tous ne dépendent pas des mêmes entreprises. En effet, l'on peut comptabiliser non seulement les endroits gérés par des indépendants (L'Epicentre ou Zelig, par exemple), la cafétéria de Géopolis appartenant à SV Group, mais la plupart des points de restauration présents sur le site de l'Unil dépendent d'une seule et même entreprise, à savoir Da Nino. Celle-ci possède en effet les cafétérias de l'Unithèque, du Batochime, de l'Amphimax, de l'Internef et de l'Anthropole. Ainsi, ce ne sont pas moins de 88 collaborateurs qui veillent au bon fonctionnement de ces cafétérias, et cela durant l'entier du semestre: les restaurants universitaires de Nino ouvrent tous entre 7 et 8 heures, et servent jusqu'en fin de journée, aux alentours de 18 heures.

Un métier déprécié

Chacun d'entre nous rencontre ou échange très fréquemment avec des personnes travaillant dans des cafétérias ou autres lieux de restauration. Alors est-ce cette banalité qui justifie que l'on ne porte que peu d'intérêt à cette profession? En effet, il n'existe que de rares travaux mettant en lumière ces acteurs de notre quotidien,



Lauréane Badoux

comme le montre Angélique Fellay dans sa thèse de 2010, réalisée dans la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Unil. En outre, elle insiste sur la méconnaissance qui entoure ce genre de travail et la déconsidération dont il fait souvent l'objet: «Les représentations associées au métier de serveur/serveuse sont peu élogieuses et renvoient à l'image d'un petit boulot qui ne demande quasiment pas de savoir-faire, dans lequel on «tombe», ou que l'on exerce momentanément faute de mieux.»

Dans bien des cas, les clients ne réalisent pas l'ampleur du travail

Il apparaît alors, dans bien des cas, que les clients ne réalisent pas l'ampleur du travail à accomplir, qui exige pourtant «des savoirs multiples», et reste «pénible physiquement et psychologiquement», poursuit Angélique Fellay. Une grande partie du travail est réalisée sous les yeux des clients: prise des commandes et encaissement, réchauffage des plats et autres services de cafétéria, notamment. Cependant, le travail des employés

des restaurants universitaires ne s'arrête pas là. Effectivement, en semaine la cafétéria de l'Anthropole est prête à accueillir tout un chacun dès 7h15, mais les souvent nommées «dames de la cafétéria» sont encore plus matinales... Il faut en effet être présent pour recevoir la marchandise, mettre les produits en place, installer les tables et les chaises et préparer les caisses. Et le même schéma se répète à la fin de la journée: l'horaire de cette même cafétéria indique la fermeture à 18h15, mais l'entier de cet espace doit encore être rangé et nettoyé en prévision du lendemain. Les clients de passage ne sont alors témoins que d'une infime partie des tâches qui reviennent à ces femmes, tâches qui s'avèrent pourtant nombreuses tout au long de la journée: servir les clients, débarrasser les couverts en direction de la cuisine, faire la vaisselle, etc, aucune chance de s'ennuyer!

D'humains à humains

N'oublions pas une tâche qui peut s'avérer très compliquée et que l'on connaît forcément si l'on possède la plus minime expérience du travail dans la vente: supporter certains clients. Effectivement, déjà bien trop

souvent sous-estimé par les personnes de l'extérieur, «le personnel de service est fréquemment contraint de prendre sur lui, d'encaisser toutes sortes de comportements de la part de la clientèle, qui peuvent aller de l'ignorance, de l'humiliation, du mépris jusqu'à des formes d'agressions verbales, voire physiques», nous montre Angélique Fellay. Être en colère, de mauvaise humeur ou agacé, cela est évidemment permis. En faire pâtir des gens qui n'ont rien à voir avec ce qui nous arrive, en l'occurrence les employés des restaurants universitaires, cela est une autre histoire. Ces personnes sont obligées de servir tout le monde sans

broncher, même les gens les plus désagréables et malpolis.

Présentes tous les jours pour égayer nos pauses

Nos chères «dames de la cafétéria» sont présentes tous les jours pour égayer nos pauses d'un café ou d'une viennoiserie, mais avant tout d'un sourire et parfois même d'un petit compliment sur notre allure du jour. L'achat d'un café ou de n'importe quelle autre consommation représente un échange entre un humain et un autre humain. C'est pourquoi, comme dans toutes les interactions internes à notre société, ces échanges doivent être placés sous le signe du respect. Alors merci à l'ensemble des travailleurs de la cafétéria de l'Anthropole et de tous les autres lieux de restauration de l'Unil pour tout le travail accompli quotidiennement et de manière constante, quelle que soit votre humeur, avec un respect sans faille. Merci de rendre les longues journées sur le campus un peu moins longues et tellement plus sucrées. •

Jodel, l'ambivalence de l'anonymat

CONVERSATION • L'application qui tire son nom du chant traditionnel tyrolien fait parler d'elle depuis quelques temps sur le campus. L'anonymat y est roi, mais il est aussi à double tranchant, tantôt apprécié, tantôt redouté. Retour sur le phénomène.

Est-il vraiment nécessaire, dans un journal d'étudiants, de préciser ce qu'est Jodel? L'application qui aide à passer le temps lors des cours un peu longs permet de (tenter de) draguer, de se plaindre de la vie et de se moquer gentiment des étudiants. Le principe est simple: pas besoin de profil ou de nom d'utilisateur, on y écrit tout ce qui passe par la tête. Les autres « jodeleurs » (nom donné aux utilisateurs) peuvent ensuite voter de manière positive ou négative pour les posts. Si le post est «downvoté» et qu'il arrive à -5, il est supprimé. S'il est «upvoté», le «karma», sorte de compteur des points acquis, augmente pour l'auteur. Lorsqu'on demande aux utilisateurs pourquoi ils aiment tant Jodel, ils mentionnent en particulier

l'anonymat que leur offre l'application. Un gardien de la paix (nom officiel donné aux modérateurs) dit d'ailleurs à ce propos: «C'est bien d'avoir cette discrétion et de pouvoir s'exprimer librement sans se faire juger pour ce qu'on est, mais uniquement pour ce qu'on pense.» En effet, le premier des «10 commandements de Jodel» est très clair à ce sujet: la divulgation d'informations personnelles est interdite. On peut donc se permettre de parler de sujets que l'on considère comme tabous sans crainte ni gêne.

Des conséquences négatives

Mais si cette discrétion permet de parler plus librement, elle apporte parfois quelques conséquences négatives, notamment l'impression d'être

toujours observé. Effectivement, bien que les posts ne soient pas signés, il arrive parfois que des utilisateurs s'y reconnaissent.

«Je me sentais constamment scruté de tous»

Certains comportements sont dénoncés, et les «jodeleurs» peuvent se sentir offensés ou personnellement touchés par un message posté sur l'application. Un utilisateur confie ainsi: «Je n'aime pas cette application, parce qu'en l'utilisant je me sentais constamment scruté de tous.» Tout le monde y passe: que ce soit les gymnasiens en visite à l'Unil, les

porteurs de Canada Goose, ceux qui arrivent en retard au milieu d'un cours et bien d'autres encore, tous ont le droit à une petite remarque virtuelle qui peut rapidement devenir virale. Ce que chacun gardait pour soi auparavant se retrouve maintenant en ligne. Les avis divergent donc au sujet de cette application, l'anonymat y étant à double tranchant. Certains ne jurent que par elle, tandis que d'autres s'en passent volontiers. Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'elle aura réussi à faire parler d'elle: l'Unil est en train de lancer une campagne de sensibilisation afin de prévenir les potentielles dérives. •

Adriane Bossy

Le prix du rire

HUMOUR • Le Banane Comedy Club, le festival d'humour du campus, a dû se battre cette année encore pour obtenir suffisamment d'argent. En effet, son organisation engendre un coût important qui doit être couvert par la générosité de sponsors.

Comme l'a si bien dit notre cher ex-président de la Confédération Johann Schneider-Ammann, «le rire, c'est bon pour la santé». Sur les campus de l'Unil et de l'EPFL, un groupe d'étudiants s'emploie à ce que nous gardions tous la forme en organisant chaque année le Banane Comedy Club, ou BCC pour les intimes. Ce festival d'humour a été fondé en 2012 au sein de la radio des étudiants Fréquence Banane et s'est déroulé chaque année depuis.

Certains participants foulent une scène pour la première fois

Cet événement est constitué de deux parties: le tremplin et les soirées de gala. Le tremplin est une compétition entre jeunes humoristes en devenir qui souhaitent se faire une place dans le monde du *stand-up*. Les participants, dont certains foulent une

scène pour la première fois, sont jugés par des professionnels, ainsi que par le public. Les gagnants des précédentes éditions du festival, comme par exemple Thomas Wiesel, Marina Rollman ou Blaise Bersinger, sont maintenant tous des artistes reconnus dans la région. La deuxième partie du festival consiste quant à elle en une ou deux soirées de gala, qui ont permis de faire venir sur le campus des affiches prestigieuses, à l'instar de Kyan Khojandi, Vérino ou Marie-Thérèse Porchet pour ne citer qu'eux.

Organiser un festival, pas si facile

Le plus grand défi pour organiser un tel événement est de récolter les fonds nécessaires à sa tenue, et le Banane Comedy Club n'échappe pas à la règle. Le comité d'organisation, composé exclusivement de bénévoles, s'attèle dès la rentrée universitaire de septembre à envoyer des dizaines de dossiers à un grand nombre d'organisations et d'entreprises pour obtenir un sponsoring dont il est impossible de se



Blaise Bersinger, vainqueur l'année passée.

passer. Comme en témoigne Thibault Gilgen, responsable de l'organisation du BCC, «les coûts d'un tel festival sont nombreux et variés. La plus grande partie des dépenses réside dans le cachet des artistes, mais aussi dans les différentes taxes en vigueur: la sécurité, les assurances et les installations techniques. Il faut aussi ajouter l'hébergement des artistes et les nombreuses dépenses annexes.» De plus, le BCC doit faire face à une concurrence grandissante de la part d'autres festivals d'humour romands, comme le Montreux Comedy et Morge-sous-rire. Pour Thibault Gilgen, la difficulté est

aussi de faire comprendre que l'humour est un art comme un autre, très important pour la liberté d'expression: «Quand les gens lisent "humour", ils pensent encore trop souvent à tonton Jacky qui fait des blagues pour amuser la galerie.» Ces raisons pourraient expliquer le nombre important de réponses négatives reçues par les organisateurs. Par manque de moyens, il avait même été décidé de n'organiser que le tremplin. Heureusement, alors que tout espoir semblait perdu, la Fondation suisse pour la radio et la culture (FSRC) a offert son soutien, ce qui va permettre l'organisation d'une soirée de gala en plus du tremplin. Cette soirée accueillera des invités prestigieux et aura lieu le 26 avril à la salle polyvalente de l'EPFL. Quant au tremplin, les demi-finales auront lieu le 9 mars à Satellite et le 4 avril à Zelig, et la finale se déroulera le 13 avril au CPO à Ouchy. Ces soirées promettent de faire rire à prix étudiant, alors allez-y, c'est bon pour votre santé. •

Jessica Chautems



Un sport aux multiples facettes

ACROBATIES • Bien connue et pourtant méconnue, la *pole dance* est une discipline aux facettes aussi multiples que les clichés qui l'entourent. A la fois sportive et sensuelle, elle plaît à de nombreuses femmes et à de plus en plus d'hommes.

On a probablement tous déjà entendu parler de cette discipline qui consiste, au premier abord, à tourner autour d'une barre, la tête en bas, en ayant l'air belle et gracieuse malgré des figures improbables. Evidemment, la *pole dance*, comme on l'appelle communément, est bien plus complexe et ses origines sont d'une richesse et d'une diversité indéniables. La légende urbaine veut que la discipline trouve ses origines avant tout dans la pratique des stripteaseuses, généralement destinée au regard des hommes. Il y a certes des liens, mais en remontant plus loin, on découvre des racines dans de multiples cultures. C'est au cirque que la discipline a commencé à être associée à la sensualité et au striptease, lorsqu'aux Etats-Unis, dans les années 1920, des danseuses utilisaient la barre de soutien du chapiteau pour divertir le public majoritairement masculin pendant l'entracte.

Des racines venant de multiples cultures

En revanche, du côté oriental, on trouve des ressemblances frappantes dans une discipline sportive traditionnelle et nettement masculine, en Inde, appelée *mallakhamb*, qui consiste à faire des acrobaties en utilisant un poteau central, généralement en bois. Les Chinois, quant à eux, font des figures sur des poteaux depuis bien longtemps. S'il s'agit traditionnellement de grimpe, des figures acrobatiques peuvent également être intégrées, comme dans la pratique du mât chinois.

La *pole dance* s'institutionnalise

La *pole dance* telle qu'on la connaît aujourd'hui a développé deux tendances; d'une part il y a le côté sensuel, qui inclut des catégories telles que l'*exotic*, se pratiquant généralement en talons, et d'autre part le côté sportif, qui s'est beaucoup développé ces dernières années, s'apparentant plutôt à la gymnastique et nécessitant beaucoup de force et d'endurance musculaire. C'est au travers des



compétitions que diverses catégories se sont mises en place, distinguant généralement la *pole sport* de la *pole art*. Trop peu de gens en ont conscience, mais il y a bel et bien des compétitions organisées par des fédérations dans le monde entier qui ont œuvré à l'institutionnalisation de ce sport. Gaëlle Gander, responsable des cours de *pole dance* au centre sportif de l'Unil, explique que les concurrents, répartis dans des catégories hommes, femmes, doubles, masters pour les plus de 50 ans et enfants, sont évalués d'une façon plus ou moins identique au patinage artistique, avec un système de points spécifiques à chaque mouvement. La *pole sport* comporte des figures imposées, et l'obligation d'utiliser deux *poles*, l'une statique, l'autre tournante. La *pole art* est plus libre, mettant particulièrement en avant

la créativité. Il existe également depuis peu une catégorie appelée *para pole* pour les personnes atteintes d'un handicap physique ou mental.

De plus en plus d'hommes à la *pole*

Avec un enthousiasme communicatif, Gaëlle Gander raconte à quel point «la *pole* réunit des gens de divers milieux, divers sports» car les salles de cours ne sont désormais plus remplies que par des femmes. «Petit à petit, les hommes sont devenus une vraie clientèle potentielle pour les écoles, et du coup, il y a des cours mixtes ou uniquement pour hommes qui se sont ouverts», explique Gaëlle Gander en précisant que plusieurs de ces poleurs viennent du *street workout*, un sport urbain qui est également très physique et acrobatique. S'il y a encore peu d'hommes dans la discipline en

Suisse, ils sont nombreux dans des pays comme la Russie, les Etats-Unis ou la Chine.

«Les hommes sont devenus une vraie clientèle potentielle»

La diversification des pratiques au sein de la *pole dance*, pouvant plaire autant aux femmes qu'aux hommes et pouvant faire appel autant à la sensualité qu'à la force démontre, selon Solène Froidevaux, assistante diplômée en études genre à l'Unil, que «la *pole dance* est une pratique très ambivalente qui va jouer à la fois sur les représentations stéréotypées de la féminité, avec par exemple l'usage de talons, et le surinvestissement de certaines valeurs du sport qui sont, par définition historique, masculines». Ainsi, lorsque les fédérations de *pole dance* manifestent leur volonté de faire accepter ce sport comme discipline olympique, elles le redéfinissent selon des valeurs sportives aujourd'hui validées en partie par la participation masculine. Gaëlle Gander, à l'instar de Solène Froidevaux, reconnaît que c'est «le côté sport de la *pole* qui crédibilise cette discipline», sans pour autant renier le côté sensuel qui a apporté beaucoup à de nombreuses femmes. Cependant, ce n'est pas de sitôt que l'on pourra admirer des poleuses et poleurs aux Jeux Olympiques, car il faudrait qu'il existe cinquante fédérations de pays différents, et malheureusement, il n'y en a pour l'instant que trente. En attendant, la discipline garde de sa diversité et de sa créativité. Pour en profiter, vous pourrez assister les 29 et 30 avril à la Compétition suisse de *pole dance* artistique libre qui aura lieu à Lausanne. Celle-ci réunit des catégories des plus créatives telles que la *pole drama* qui doit raconter une histoire ou encore la *pole comedy*, qui doit intégrer des éléments comiques dans le but de faire rire les spectateurs. •

Né en décembre, reste dans l'ombre

SÉLECTION • Loin de la plaisante histoire du sportif au talent aussi grandiose qu'inné, l'effet d'âge relatif vient casser un conte qu'on aime se raconter. Les sportifs qui réussissent ont pour la plupart le même point commun: ils sont nés en début d'année.

Dans la jungle qu'est la compétition sportive, il est une forme d'injustice, un peu méconnue, qui touche ses victimes indépendamment de leurs caractéristiques sociales ou identitaires. On l'appelle l'effet d'âge relatif. Ce terme bien peu explicite désigne l'avantage dont bénéficient les enfants nés en première partie d'année. En effet, si vous souhaitez que votre progéniture devienne la future Serena Williams ou le prochain Leo Messi, faites en sorte que celle-ci voie le jour en janvier, ses chances de percer dans le sport en seront décuplées.

Une physiologie plus développée

Il ne s'agit pas là d'une question de signe astrologique ou d'alignement des planètes, mais bien d'un effet connu et documenté dans le monde de la formation sportive. Sa cause principale est le mode d'organisation de la quasi-totalité des disciplines, qui catégorisent les sportifs juvéniles selon leur année de naissance.

Quelques mois de différence peuvent être déterminants

Un jeune né dans les premiers mois de l'année aura en moyenne un corps plus développé que celui né dans les dernières dates du calendrier. Pendant l'adolescence, période de croissance où le corps change presque à vue d'œil, quelques mois de différence peuvent induire des disparités physiologiques importantes. Celles-ci sont même souvent déterminantes, puisque c'est au cours de ces années que les compétiteurs en herbe se répartissent entre ceux qui essaieront de percer dans leur discipline et ceux qui la regarderont plus tard à la télévision. Ainsi, quand certains sont placés dans des centres de formation et

bénéficient de dispositifs favorisant et stimulant le développement de leurs capacités sportives, d'autres abandonnent la compétition, découragés qu'ils sont par leurs performances peu extraordinaires, rendues difficiles en raison de leur croissance plus tardive.

Un phénomène très répandu

Au plus haut niveau, ce phénomène donne des chiffres assez saisissants. En ligue nationale suisse de hockey, environ 75% des joueurs fêtent leur anniversaire dans la première moitié de l'année. Même proportion en Premier League, le prestigieux championnat anglais de football, où trois quarts des joueurs sont nés entre septembre et février (là-bas, les catégories de jeu se font en fonction de l'année scolaire). En tennis, selon une étude menée sur le classement international junior de 2010 à 2012, seuls 2% des joueurs membres du top 20 étaient nés dans le dernier trimestre de l'année. De nombreux autres exemples pourraient encore être cités, preuve que le problème est bien réel et touche toutes les disciplines.

Une prise de conscience générale

Il y a eu ces dernières années en Suisse une prise de conscience générale des différentes fédérations sportives, qui tentent chacune d'apporter leur réponse à cette anomalie. «C'est depuis plus de trois ans un sujet très important pour Swiss Tennis, indique Sandra Pérez, cheffe de la communication de la fédération suisse de tennis. Nous avons instauré une nouvelle mesure qui consiste à faire jouer les

LES WINNERS NAISSENT EN DÉBUT D'ANNÉE



enfants de 11 ans nés avant le 1^{er} juillet dans la catégorie des 12-14 ans au lieu des 10-12 ans. Cela permet de donner une chance aux enfants nés après le 30 juin.» La Fédération suisse de hockey a elle aussi adapté son règlement afin de contrer le phénomène: les joueurs nés en fin d'année qui respectent des critères bien précis de poids et de taille sont désormais autorisés à évoluer dans la catégorie inférieure. Ces formes de discriminations positives demeurent cependant assez légères, et il y a pour l'instant peu de changements notoires. «C'est difficile pour les fédérations de mettre en œuvre des démarches plus importantes», explique Sandra Pérez. La véritable solution consisterait à faire évoluer les jeunes sportifs non pas par année de naissance, mais par âge biologique, en déterminant leur état de développement physiologique. Une mesure autrement plus compliquée à mettre en place. •

Un spectacle aux poings

Le catch, tout en étant un sport très exigeant et dangereux, est aussi un art: celui de l'illusion.

Les combats de catch apparaissent dans les fêtes foraines européennes au XIX^e siècle avant de se répandre dans le monde entier. De par leur origine «foraine», ceux-ci fonctionnent comme une pièce de théâtre: les catcheurs prennent un rôle, un *gimmick*, qui peut être celui d'un méchant, *Hell*, ou d'un gentil, *Face*, et se doivent de suivre un scénario écrit par des *bookers*. Ces *bookers* décident de l'issue du match, tandis que le reste repose sur les capacités d'improvisation des deux adversaires qui, toujours en communication discrète pendant le combat, conviennent des enchaînements à accomplir. Certains coups ne sont pas réellement portés: par exemple, pour cogner à la tête son adversaire allongé, le catcheur frappe en réalité le sol, tandis que son collègue relève la tête comme si elle avait rebondi contre le ring.

Une question de complicité entre les catcheurs

C'est une question de complicité entre les catcheurs et de timing entre le son du choc et la réaction de la «victime». Le sol du ring est une sorte de trampoline contre lequel les corps peuvent s'écraser et rebondir, ce qui accentue aux yeux du public la violence de la prise. Le catch recourt à des accessoires tels que des tables ou des chaises spécialement conçues pour se briser dès que les combattants s'y écrasent. Il arrive aussi que, parfois avec la complicité de l'arbitre, les catcheurs utilisent, sans qu'on les voie, des capsules de faux sang. Toujours discrètement, certains vont jusqu'à s'entailler à l'aide d'un rasoir. Pour amplifier le son des coups, on dissimule un micro dans le ring. Habile, non? Et il y a sans doute encore bien d'autres stratagèmes... •

Parcours transversal

Pendant dix jours, des hauts lieux lausannois des arts de la scène tels que le Théâtre de Vidy, l'Arsenic, le Théâtre de Sévelin 36, la Manufacture, l'ECAL et la Cinémathèque suisse rassemblent leurs énergies et nous proposent un Programme Commun, invitation à circuler librement d'un lieu et d'une discipline artistique à l'autre. Théâtre, danse, performances, expositions, conférences: il y en aura pour tous les goûts.

Programme Commun, Lausanne, du 23 mars au 2 avril

Câlisse!

Avis aux amateurs des films de Xavier Dolan et Denis Villeneuve: la Cinémathèque met à l'honneur le cinéma québécois contemporain. L'occasion de découvrir une autre facette du cinéma francophone, et de se régaler de cet accent si charmant.

Le cinéma québécois actuel, Cinémathèque de Lausanne, jusqu'au 22 avril

«Psyché, Psyché la Belle»

Ce printemps verra fleurir sur les scènes romandes un grand nombre d'événements liés à Molière. Parmi ceux-ci, la mise en scène d'Omar Porras de *Psyché*. Cette tragédie-ballet à machines de 1671 n'est pas montée souvent, et c'est donc une belle opportunité de pouvoir y assister entre mars et avril au TKM. L'argument est le suivant: jalouse de la beauté de Psyché, Vénus condamne la jeune fille à surmonter toute une série d'épreuves, pour lui faire payer sa concurrence. Œuvre monumentale en son temps, *Psyché* ne devrait pas manquer de féerie lors de cette série lausannoise.

***Psyché* de Molière, mise en scène d'Omar Porras, du 14 mars au 9 avril, TKM, Renens-Malley**

Regards critiques

Tout au long du semestre, le Groupe Regards Critiques de l'Unil (GRC) propose des espaces de réflexions collectives et de débats sur des enjeux politiques et sociétaux actuels, dans une perspective à contre courant. Au mois de mars, 4 événements portant sur des thématiques féministes, écologiques et sociales sont organisés:

«FéminismeS: quel avenir?» Discussion et débat, le 9 mars

«Le collectif Halte aux forages Vaud : une lutte écologique locale», avec Daniel Süri, 16 mars

«Le marché romantique et sexuel : déconstruction d'un concept toxique», par Samuel Faure, 23 mars

«Actualité des luttes politiques en Colombie», avec Atilio Bernasconi et Francia Marquez, 28 mars

A 17h15 en salle Géopolis 2121

Pacte avec le diable



Un homme en quête de savoir se lie au diable pour plonger dans la tourmente de la vie: *Faust*, d'après le célèbre texte de Goethe déjà maintes fois joué sur les planches, sera ce mois mis en scène par le suisse-iranien Darius Peyamiras. La pièce s'articulera autour de deux axes: la relation contradictoire qui lie les forces sombres aux forces lumineuses et la relation entre les hommes et les femmes.

***Faust* de Goethe, mise en scène Darius Peyamiras, par la Cie Argos Théâtre, du 16 au 19 mars au Théâtre de la Grange de Dorigny**

Et aussi...

Demi-finales du Banane Comedy Club, les 9 mars (Sat) et 4 avril (Zelig)

Printemps de la poésie, du 13 au 25 mars

Concert du chœur Unil-EPFL, le 14 mars à 12h15 (Amphipôle)

Conférence de Simon Armitage, le 14 mars à 16h30 (Amphimax 413)

Festival et forum international sur les droits humains (FIFDH), Genève, du 10 au 19 mars

Projection du documentaire *En quête de sens*, le 21 mars à 17h (Amphipôle B)

***La violence de nos rêves*, au Théâtre 2:21, du 21 au 26 mars**

***La gueule de l'emploi*, au Pull Off, du 21 mars au 2 avril**

Le *No Show*, spectacle performatif et informatif sur le rôle du théâtre dans la société au Théâtre du Reflet, Vevey, les 28 et 29 mars

Manif contre le sommet sur les matières premières, Place St-François, 18h, le 27 mars

Anniversaire de la très chouette cheffe Dossier, le 28 mars

***D'autres*, par Tiphanie Bovay-Klammeth au Théâtre de l'Echandole à Yverdon-les-Bains les 29 et 30 mars**

Tremplin Unilive, le 30 mars (Zelig)

Anniversaire du chat de la co-rédac' chef, le 30 mars

4^e édition des Journées Européennes de Métiers d'Art, du 31 mars au 2 avril



Dada par-ci parla

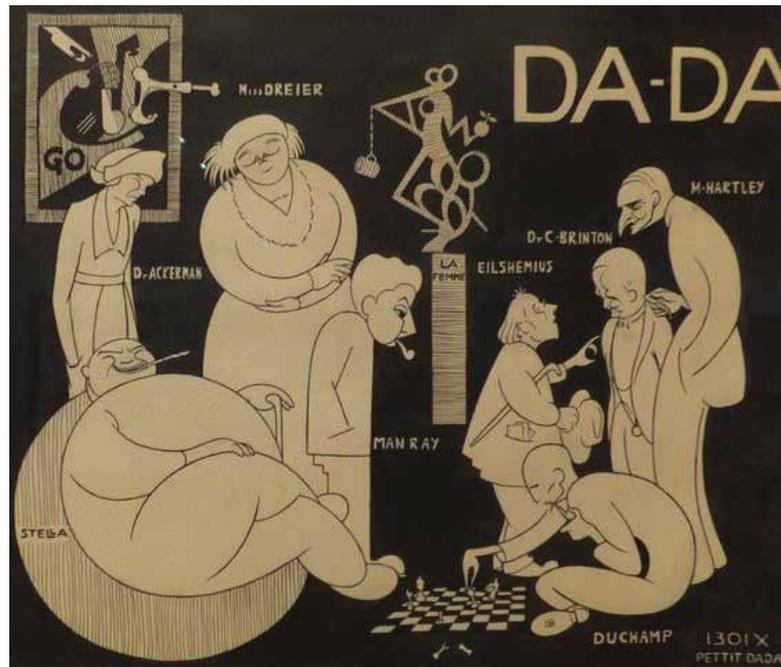
COURANT • Dada n'est certainement pas un style artistique. C'est un mouvement anti-art. Puisant son indignation libertaire de la répression des années 1910, Dada est un pur produit de la Première Guerre mondiale. De sa naissance à Zurich en 1916 au Néo-dada des sixties, de New York à Tokyo, il fut un temps où dada était partout.

«Dada est un microbe vierge [...] Dada a 391 attitudes et couleurs différentes suivant le sexe du président. Il se transforme – affirme – dit en même temps le contraire – sans importance – crie – pêche à la ligne.» Telle est la description du dadaïsme de l'écrivain Tristan Tzara, lors de sa *Conférence sur Dada* en 1922. Vague? Abstrait? Subversif, irrévérencieux et libertaire, Dada l'est certainement. Le mouvement Dada, né à Zurich au cours de la Première Guerre mondiale et devenu international, a suggéré de façon radicale que tout pouvait être considéré comme art et quiconque comme artiste. Les œuvres et actions des écrivains et artistes dadaïstes visaient à mettre à bas les valeurs, normes et codes de communication traditionnels dans le but de déconstruire la culture bourgeoise. L'illustration parfaite de cette idéologie dadaïste est incarnée par le nom de leur mouvement: «dada». Ce petit mot n'a pas été inventé, il a un sens différent selon la langue: «marotte» ou «cheval de bois» en français, «oui, oui» en roumain et dans la plupart des langues slaves, onomatopée évoquant les pleurs d'un nourrisson en allemand, c'est même le nom d'une ligne de cosmétiques.

Changer la manière dont la société interprétait le monde

Le projet dadaïste est ainsi très ambitieux, visant à provoquer un changement non seulement dans l'art et la littérature, mais dans le système social entier. En assimilant tout à «Dada», un mot qui ne veut rien dire, les dadaïstes espéraient annuler toute possibilité de signification. Ainsi, par la création de leurs propres signes, les dadaïstes cherchaient à démystifier le système de signes culturels, ils voulaient convaincre de leur caractère arbitraire et ainsi se libérer de l'ordre social oppresseur; ils espéraient changer la manière dont la société interprétait le monde. Cependant, à la différence du

cubisme, du futurisme ou du surréalisme, le dadaïsme n'est pas un style artistique, mais plutôt, comme l'explique Tzara, l'un des fondateurs du mouvement Dada, un «état d'esprit ludique et rebelle qui fait voler en éclats mythes, certitudes et vérités».



Comment Dada est-il né? Dans quelle mesure a-t-il exercé une influence sur la société? Comment ce mouvement anti-art s'est-il propagé à l'échelle internationale?

Dada produit de la guerre

C'est le 5 février 1916 à Zurich que le couple de réfugiés allemands Hugo Ball et Emmy Hennings fondent un nouvel organe de dissidence culturelle: le Cabaret Voltaire. Celui-ci deviendra le berceau du mouvement Dada. Rejoints par de nombreux artistes réfugiés, notamment le Roumain Tristan Tzara, ses membres forment un groupe à contre-courant du nationalisme exacerbé qui déferlait alors sur l'Europe, souhaitant transformer l'art et la poésie. De nombreuses représentations sont données au cabaret: danses cubistes, lectures de poèmes en trois langues, sketches, tout est

permis et la participation du public joue un rôle clef. La fin de la Première Guerre mondiale marque la fin de Dada à Zurich. Les réfugiés pouvant à nouveau circuler librement, les artistes s'éparpillent rapidement en Europe.

la revue dans grand nombre de librairies et galeries: ainsi, la revue dadaïste est lue aussi bien à Paris, Stockholm et Barcelone qu'à New York et Copenhague. C'est ainsi en grande partie grâce à cette diffusion du nom Dada et à un certain génie médiatique de Tzara que le mouvement prend une envergure internationale.

Dada dans le monde

Par la suite, des groupes dada se sont formés un peu partout dans le monde. Le groupe de New York a été particulièrement important, en raison notamment de la présence du célèbre Marcel Duchamp. Bien que celui-ci ait longtemps évité l'étiquette dadaïste, plusieurs de ses œuvres, dont son urinoir, sa Joconde à moustache et ses jeux de mots érotiques, sont aujourd'hui considérées comme des emblèmes Dada.

«Un coup mortel à la conception traditionnelle de la culture»

Dada a également connu une percée au Japon à partir de 1920. En raison de ses rapports avec le bouddhisme, de la liberté qu'il prônait et de sa révolte contre les traditions, de nombreuses revues littéraires se sont intéressées au mouvement.

L'héritage Dada

Les modes de critiques subversifs typiquement Dada s'incarnent dans les pratiques de la contre-culture actuelles. L'esprit dadaïste a déterminé une part de tous les mouvements qui lui ont succédé. Dada a bien eu un rôle historique: comme le dit l'écrivain Guy Debord, il a porté «un coup mortel à la conception traditionnelle de la culture». •

Séverine Guex

Génie médiatique et expansion

Dada a connu une expansion internationale grâce à la production d'écrits et de manifestes. C'est principalement Tzara qui s'est chargé de promouvoir la «marque» Dada au-delà des frontières zurichoises. Il lance la revue *Dada* en 1917, composée de ses textes et de reproductions d'œuvres des artistes de Zurich, qu'il envoie à des écrivains, artistes et éditeurs de revues du monde entier.

La rupture de l'art avec la logique

C'est toutefois la publication de son «Manifeste Dada 1918», texte dans lequel il proclame la rupture de l'art avec la logique, enchaînant des affirmations contradictoires, défiant logique et bon sens, qui mettra le feu aux poudres et fera réellement connaître Dada. Tzara fait distribuer

FIFDH: l'actualité entre films et débats

DROITS HUMAINS • Le Festival du film et forum international sur les droits humains, FIFDH, aura lieu cette année pour la quinzième fois consécutive à Genève. Quels thèmes seront, cette année, mis en avant? Petit tour d'horizon.

Le Festival du film et forum international sur les droits humains se tient chaque année à Genève en parallèle de la session principale du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Ce festival permet de lancer des débats autour de films sur le sujet des violations des droits humains. Certains thèmes mis en avant cette année retiennent l'attention: les nouvelles technologies, la guerre en Syrie et les questions féministes.

Des thèmes liés à l'actualité

Le festival aborde des sujets de toutes sortes, comme le fait remarquer Isabelle Gattiker, directrice du FIFDH: «Il nous tient à cœur à la fois de mettre en lumière des violations des droits de l'Homme particulières ou de parler de pays oubliés, et aussi de prendre en considération de grands thèmes déjà traités dans les médias et de les aborder sous un angle surprenant ou une question ouverte.» En effet, les trois thèmes mis en exergue ont une résonance particulière à l'actualité. C'est ainsi à peine deux mois après la visite du président chinois Xi Jinping que le FIFDH présentera un débat intitulé

«Sur nos téléphones et nos tablettes: les doigts de la honte». Pour sa première venue au Forum économique de Davos, qui marquait d'ailleurs la première participation d'un président chinois à celui-ci, Xi Jinping a mis en avant les avantages de la globalisation en passant sous silence les conséquences néfastes de celle-ci, par exemple la mort d'environ cent mille ouvriers due au benzène utilisé dans les usines de téléphones portables. Isabelle Gattiker nous apprend donc que «des ouvriers chinois viendront dénoncer leurs conditions de travail insoutenables (lors de ce débat)». Le thème des nouvelles technologies sera également abordé sous l'angle de l'affaiblissement de la vie privée par la collecte de données faite par les réseaux sociaux ou par les dispositifs de surveillance globaux. Max Schrems, avocat gagnant d'une plainte pénale contre Facebook, nous expliquera en quoi ce phénomène n'est pas une fatalité. En février dernier nous apprenions qu'une première plainte pénale contre Damas avait été déposée au nom d'une Syrienne de nationalité espagnole. Le FIFDH abordera donc également ce



sujet d'actualité lors d'une soirée sur le thème: «Syrie, pièces à conviction» sera consacrée à ce que la directrice du festival décrit comme «un jugement nécessaire de Bachar el Assad». Un rescapé des prisons syriennes, ainsi qu'Almudena Bernabeu, l'avocate dépositaire de la plainte, seront présents pour partager leur expérience. Le troisième thème, les questions féministes, semblait être une évidence. En effet, Isabelle Gattiker nous explique

que «chaque année, la moitié des films présentés au FIFDH sont réalisés par des femmes et de nombreuses thématiques abordent les questions féministes». De plus, l'actualité du féminisme a récemment été mise en avant lors des Women's March organisées suite à l'élection de Donald Trump. Un débat sur le thème «Droits des femmes, une lutte permanente» sera alors organisé à l'occasion de la Semaine de l'Égalité. La question de la prostitution sera également abordée avec le film *Impasse* d'Elise Schubs qui s'intéresse particulièrement à la Suisse romande. Le FIFDH abordera donc des thèmes très proches de l'actualité. C'est d'ailleurs cette volonté dénonciatrice qui lui donne sa force, comme le fait remarquer sa directrice: «Nous jouons un rôle très important pendant la session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. En tant que société civile, nous faisons entendre notre voix et nous lançons régulièrement des débats autour de sujets qui sont tus au Conseil des droits de l'Homme pour des raisons diplomatiques.» •

Julie Bianchin

A la (re)découverte de la poésie

FESTIVAL • Du 13 au 25 mars se tiendra la deuxième édition du Printemps de la poésie. Le festival, ouvert à tous, célébrera la poésie comme une pratique du quotidien, loin de l'étiquette élitiste qui lui est bien souvent attribuée.

Considérant que la poésie est un art réservé aux initiés qui ne prend place que dans les livres qui lui sont consacrés, nombreux sont ceux qui s'en détournent. Proposant de dépasser cet apparent cloisonnement, le Printemps de la poésie se présente comme un «laboratoire ouvert», où la poésie est considérée comme un savoir vivant plutôt qu'un répertoire figé d'informations. Organisé par l'Unil et les librairies Payot, le festival propose diverses animations dans toute la Suisse romande, et même, pour quelques événements, outre-Sarine

(Berne et Zurich). Ateliers, rencontres, spectacles, projections, soirées ou performances: c'est un vaste panorama de la poésie auquel le public aura accès, avec en filigrane l'idée que la poésie peut investir tous les espaces et toucher tout un chacun.

Explorer la pluralité de la poésie

Un des axes principaux du festival sera la poésie au cinéma, avec notamment des événements autour de l'œuvre de Terrence Malick, explorant ainsi de

nouvelles définitions de la poésie, sans forcément passer par le livre. Le festival sera aussi l'occasion de célébrer cet art au-delà de nos frontières, avec plusieurs événements autour de la poésie dans le monde musulman, dont le spectacle musical *La Terre déployée*, qui rendra hommage aux poètes syriens. A ce dépassement des frontières s'ajoute un dépassement des murs: la poésie ne se cantonnera en effet pas aux murs du savoir, mais investira durant le festival des lieux qui en sont, imagine-t-on, habituellement exempts, comme le

CHUV, où des poèmes seront distribués aux patients pour accompagner le repas de midi. C'est cette ouverture vers l'extérieur qui fait tout l'attrait de l'événement, qui est d'ailleurs le seul événement organisé par l'Unil sortant des murs de l'université. Le festival s'annonce ainsi comme un lieu de recherche, d'enseignement et de médiation, où l'on explorera la pluralité de ce savoir animé qu'est la poésie, et où des exemples vivants de ce savoir seront célébrés. •

Aurélia Babey

No country for old women

INÉGALITÉS • Dans la vie professionnelle, l'homme a plusieurs avantages sur ses collègues féminines. Le monde des planches et du cinéma n'échappe pas à cette réalité puisque, à partir de ses 50 ans, une femme a beaucoup moins de possibilités de décrocher un rôle qu'un homme.

En France, une femme majeure sur deux a plus de 50 ans et représente donc environ un quart de la population du pays. Or, comme le fait remarquer l'historienne et philosophe Sylvie Dallet, seuls 9% des rôles français au cinéma sont destinés aux actrices de cette génération. Face à ces chiffres, on peut en déduire aisément que le cinéma, le théâtre et la télévision présentent une vision biaisée du monde où un quart de la population est sous-représenté. Les femmes dans les fictions sont en général soit des jeunes premières, soit des jeunes mères, soit des grands-mamans et il n'y a pas de place pour les autres. Le problème ne se limite pas à la France: partout dans

le monde, bon nombre de comédiennes entrant dans la cinquantaine peinent à trouver du travail (à moins d'être Meryl Streep ou de jouer depuis des années dans une série

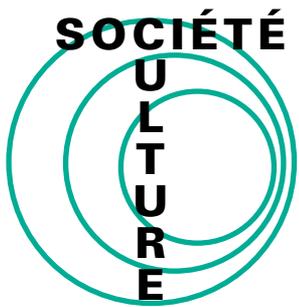


télévisée, à l'instar d'Ellen Pompeo dans *Grey's Anatomy*). En plus des conséquences financières pour ces dames qui ne trouvent plus de rôles, cette situation pose un réel problème social: comme l'a dit l'actrice Marina

Tomé, lors du lancement d'une table-ronde sur laquelle nous reviendrons sous peu, «qui n'est pas représenté n'existe pas. Nos enfants ont besoin de modèles, nos filles ont besoin de modèles de femmes de 50 ans auxquels elles pourront s'identifier, notre société a besoin que les fictions lui donnent à voir une représentation des femmes de 50 ans.» Si l'art continue de les négliger, la société risque de les oublier... Pour faire connaître aux yeux du grand public cet état de fait, Marina Tomé et l'AAFA (Actrices, Acteurs de France Associés) lui ont donné un nom: «le tunnel des 50». Ils ont également organisé en janvier dernier une table-ronde sur la question qui a rencontré un franc succès.

Avec le soutien de la Maison du film court, ils ont récemment lancé un concours de cinéma consacré aux actrices de plus de 50 ans. Evidemment, ce problème ne se retrouve pas chez les hommes, même les plus âgés, suivant là fidèlement un préjugé lourdement ancré: «Les hommes mûrissent, les femmes vieillissent» (Simone Signoret). Pour désigner avec le sourire (un peu jaune) le «déclin» de la carrière de toute actrice, Amy Schumer préfère parler de «*last fuckable day*» dans sa vidéo éponyme. Jusqu'à quand, sexisme, abuse-ras-tu de notre patience? •

Jérémy Berthoud



Sur la route

Avec la parution de son roman *Sur la route*, Jack Kerouac a influencé toute une génération d'hédonistes aux pieds légers. Retour sur une œuvre emblématique de la *Beat Generation*.

Sur la route, ode aux longues Serrances à travers les Etats-Unis, retrace les échappées vers l'Ouest et vers le Sud de Sal Paradise, jeune écrivain flanqué de son ami Dean Moriarty, à la fin des années 40. Jetées sur le papier, des scènes où les découvertes musicales se heurtent aux rencontres et aux longues nuits de célébration par l'alcool et les drogues. Le jazz rythme les excès d'individus exclus d'une société qui les considère comme des débauchés et qui juge leurs actions comme des vices. Largement autobiographique, le roman fut écrit par Jack Kerouac en 1951. La version finale, avec des parties largement modifiées ou censurées, ne fut cependant pas publiée avant 1957, après que de nombreux éditeurs eurent refusé le manuscrit.

La Beat Generation

Jack Kerouac est considéré comme l'une des principales figures de la *Beat*

Generation, cercle d'amis écrivains et musiciens qui s'attribuèrent eux-mêmes ce nom, avant qu'ils ne soient exposés au public lors de la parution de *On the Road* et que le terme ne devienne le marqueur d'une génération entière.

Des jeunes gens fatigués des tabous de la génération de leurs parents

«*Beat*», pour l'idée d'épuisement et de misère: autour de ce terme se sont cristallisés des mouvements littéraire et artistique, dont la portée atteignit toute une génération de jeunes gens fatigués des tabous et du lourd rigorisme moral de la génération de leurs parents. Nombreuses furent les personnes qui, sur les traces de Kerouac, cherchèrent

leur liberté sur la route. Mais l'écrivain n'a pas seulement suggéré de nouvelles pistes créatrices ou influencé de futurs artistes. Son roman, souvent rattaché à mai 68, aux mouvements hippies, à l'aspiration aux grands espaces, a aussi pour implication politique d'être en achoppement avec plusieurs des conventions sociales de son temps. Comportements jusqu'alors prohibés, l'homosexualité, la prise de drogues ou la liberté sexuelle sont des thématiques présentes chez Kerouac ainsi que dans les œuvres des autres écrivains de la *Beat Generation*. En rendant visibles et en écrivant sur des populations jusqu'alors stigmatisées, ils ont contribué à l'émergence de la contre-culture des années 60.

Protestations citoyennes

Difficile toutefois d'imaginer que le roman, ou les autres œuvres qui l'ont accompagné, puissent seuls avoir

provoqué les contestations nouvelles au sein de la société américaine. La poigne de fer de cette dernière constituait un terreau propice à l'émergence d'une génération moins hantée par les démons de la Seconde Guerre mondiale que par les difficultés de son temps. Face à une société de consommation hiérarchisée, raciste et conservatrice, des luttes sociales et politiques émergent. Accentuées par la guerre du Vietnam, elles s'inscrivent dans une dynamique d'émancipation et de développement des droits civiques. Plutôt que le déclencheur des révolutions morales à venir, *Sur la route* est le premier symptôme, puis le manifeste, d'une jeunesse désabusée par le conformisme de la société américaine des années 40 et 50. •

Elodie Müller

M'enfin?! Gaston a 60 ans

Il y a soixante ans naissait le célèbre Gaston Lagaffe, signé André Franquin, au détour d'une page du *Journal de Spirou*.

Créé pour être un anti-héros, un personnage sans profession ni caractère exemplaire, Gaston Lagaffe est entré par les marges dans le *Journal de Spirou* le 28 février 1957. Errant et laissant des traces de pas sur les pages; «j'attends, j'sais pas...», obtient pour seule explication le lecteur. Peu à peu, Gaston gagne en consistance et la rédaction Dupuis se construit autour de lui, jusqu'à constituer un monde qui tient au total sur plus de neuf-cent planches. (Re)lire *Gaston Lagaffe*, c'est trouver un ton doucement subversif, qui dénonce sans en avoir l'air une société consummatrice, axée sur la production. En décalage avec celle-ci, Le gaffeur est un grand cœur, écolo avant l'heure, qui la critique subtilement et en toute innocence grâce à un humour jamais déplacé ni grossier.



Nous rions alors de et par Gaston. Même lorsqu'il est absent de certains gags, sa maladresse amène à elle seule des scènes burlesques, pour le plus grand déplaisir de Fantasio, Prunelle ou encore Longtarin. Au comique de situation s'ajoute un dessin d'une efficacité redoutable. Franquin définit ses personnages comme des acteurs, d'où un travail attentif des expressions. L'un des meilleurs exemples est le chat de Gaston, fou à courir après une gomme ou des pantoufles aux pattes, qui fait rire à lui seul. Et la fin d'une case ne signifie pas forcément la fin d'une gaffe, puisque Franquin met à chaque fois en scène sa signature, clin d'œil à ses créations et personnages, et prolongeant ainsi le plaisir de la lecture. Plaisir que propose de retrouver le Centre Pompidou à Paris dans une exposition jusqu'au 10 avril. •

Emmanuelle Vollenweider

Au fil des oeuvres: Sous les jupes des gars...

Que l'on soit homme ou femme, certains milieux nous demeureront à jamais inaccessibles, comme les toilettes du sexe opposé... Afin de pallier cette frustration, nombre de personnages fictionnels se sont essayés au travestissement.

Déjà dans l'Athènes antique, Aristophane déguisait des femmes en hommes dans son *Assemblée des femmes*. Infiltrées lors d'un conseil (exclusivement réservé aux hommes, évidemment), elles parviennent à faire voter un décret qui place les femmes au pouvoir et interdit



L'Assemblée des femmes, par la Compagnie Théâtre du Grabuge.

aux jeunes gens de délaisser sexuellement leurs congénères du quatrième âge. Plus tragiquement parlant, Euripide, dans ses *Bacchantes*, costume Penthée, roi de Thèbes, en dame pour aller espionner les bacchantes, sujettes à de fréquentes transes et viscéralement opposées aux hommes. Penthée finira mal. Très mal. Silence est le nom d'une jeune fille élevée dès sa naissance comme un homme. En effet, dans le *Roman de Silence*, écrit au XIII^e par Heldris de Cornouailles, le roi d'Angleterre a interdit à toute femme d'hériter: le père de Silence a donc pris la décision de la cacher sous des habits masculins. Devenue chevalier et objet de l'amour de la reine, son identité est finalement dévoilée et le roi d'Angleterre décide de convoler en justes noces avec elle, non sans avoir au préalable écartelé son épouse au cœur volage. Si nous restons en Angleterre pendant encore trois siècles, nous pourrions assister à la première de la *Nuit des rois* de Shakespeare: lors d'un naufrage, une paire de faux jumeaux, Viola et Sébastien, se retrouve séparée. Afin de ne pas être victime de la fourberie masculine, Viola se fait appeler Césario et se retrouve au service du roi Orsino. Elle joue si bien le mâle qu'une comtesse, Olivia, tombe amoureuse d'elle. Après moult péripéties, Viola marie finalement Orsino.

Le travestissement vestimentaire prendra toute son ampleur avec les pièces de Marivaux au XVIII^e: passionné par

les «jeux de l'amour», il n'hésite pas à habiller ses femmes en hommes pour qu'elles puissent tester les faiblesses du genre humain. Dans *Le triomphe de l'amour*, Léontine, amoureuse du fils d'une famille rivale, décide de se présenter en tant qu'homme dans la maisonnée et de la séduire dans son intégralité pour parvenir à ses fins. Au XIX^e, Lamartine ouvrira son roman *Graziella* par une rencontre entre son héros et un jeune garçon. Ressentant pour cet inconnu une tendresse particulière, il découvre qu'il s'agit en réalité d'une cantatrice déguisée «pour éviter les commentaires sur la route» (harcèlement de rue, quand tu nous tiens). Billy Wilder, en 1959, réalise *Certains l'aiment chaud*, qui raconte les aventures de deux musiciens qui, pour échapper à la mafia, intègrent un orchestre exclusivement féminin. Comptant parmi les «films américains les plus drôles du XX^e siècle», il précède dans ce classement *Tootsie*, réalisé par Sydney Pollack, où un comédien, voulant montrer qu'il peut absolument tout jouer, passe un casting pour un rôle de femme et décroche le rôle.



Certains l'aiment chaud, Billy Wilder, 1959.

Ainsi, le travestissement permet d'accéder à des milieux restreints ou à se protéger d'ennemis extérieurs. Toujours temporaire, il s'ancre souvent dans une veine comique et, lorsque la vérité éclate, un mariage, inenvisageable auparavant, s'impose. Si vous manquez d'amour, Messieurs, passez la jupe. Quant à vous, Mesdames, songez à la cravate... •

Jérémy Berthoud

Les cases de Cosey

Récemment célébrée à Angoulême, l'œuvre de Cosey reste un incontournable de la bande dessinée suisse.

En janvier dernier, Cosey était récompensé par le Grand Prix du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême. L'occasion de revenir sur l'œuvre riche et fascinante du Vaudois. Elève de Derib, Bernard Cosendai débute au *24 Heures* avec le personnage de Paul Aroïd, avant de s'imposer dans *Le Journal de Tintin* avec sa fameuse série *Jonathan*. Durant presque trente ans, il aura consacré seize albums à son alter ego de papier arpentant l'Himalaya. En parallèle, l'auteur romand multiplie les *one-shots*, du très beau *A la recherche de Peter Pan* à l'étonnant *Une mystérieuse mélodie*, sa récente relecture de l'univers de Mickey, en passant par les indispensables *Voyage en Italie* et *Bouddha d'azur*.



Baroudeur passionné, Cosey entraîne son lectorat aux quatre coins du globe. Les Alpes valaisannes, les plages italiennes, les forêts du Colorado, et bien sûr les montagnes tibétaines; l'artiste illustre les terres qu'il a parcourues et qu'il aime dans des cases somptueuses, composant de larges paysages au souci du détail indéniable. Engagée et souvent empreinte de mélancolie, son œuvre s'intéresse aux grands sujets de son époque (l'occupation du Tibet, la guerre du Vietnam) et les traite à travers le prisme d'une humanité bouleversante. Les relations complexes unissant les êtres sont toujours au cœur de ses récits, qu'il s'agisse d'amitiés, porteuses d'espoir, autant que d'histoires d'amour, souvent contrariées mais toujours belles. Parcourir les planches de Cosey, c'est voyager aussi bien par le cœur que la tête. •

Thibaud Ducret

Un coup de crayon

Les demoiselles de Sévelin. La municipalité de la ville de Lausanne va réduire de moitié l'aire de racolage qui était jusqu'ici réservée aux prostituées de Lausanne. Le caractère «tabou» et invisible de la prostitution ne fait que renforcer la précarité de telles activités.



Emmanuelle Fleuraud

Les trois conseils de...

Chaque mois, un membre de l'Université de Lausanne vous fait découvrir trois objets culturels de son choix.

YANN ET MÉLISSA, DE LA LIBRAIRIE BASTA! DE L'ANTHROPOLE

UN OUVRAGE RÉFLEXIF

André Pichot, *Expliquer la vie. De l'âme à la molécule*, éd. Quaié (Yann)

Du «pneuma» antique à l'animal-machine moléculaire, la biologie accumule le savoir mais manque d'une théorie de l'originalité du vivant et de sa cruciale dimension historique complétant son explication physico-chimique. Le pauvre modèle «un gène -> un caractère» demeure ainsi prégnant, du moins dans les médias qui persistent à le promouvoir malgré sa fausseté avérée, au prix de quelques fantasmes scientifiques et dégâts écologiques.



Yann et Mélissa

UNE BANDE-DESSINÉE

Halfdan Pisket, *Déserteur*, éd. Presque-lune (Yann)

Un village turc, deux amis vivent leur adolescence, rêvent d'ailleurs. Mais un jour, les «sans visages» (l'armée) assassinent l'ami: «ils l'ont vu prendre du bois.» Le jeune homme sombre, obsédé par l'idée de vengeance. Ce récit dessiné avec une belle intensité noir/blanc décrit un pays nationaliste et répressif où la fugue à la ville au risque de la clochardisation ou l'incorporation parmi les «sans visages» sont souvent les seuls avenir concevables.

UN ROMAN

Duong Thu Huong, *Les collines d'eucalyptus*, Le Livre de Poche (Mélissa)

Dernier roman de l'auteure dissidente vietnamienne, *Les collines d'eucalyptus* nous raconte l'histoire de Thanh, jeune homosexuel fuyant sa famille avec son amant pour leur éviter le déshonneur. Duong Thu Huong nous fait voyager dans son pays et à travers son Histoire. Véritable fresque, à la fois épopée et tragédie, elle signe un roman sensuel, contemplatif et lumineux tout en relevant les impasses de la société vietnamienne. •

Courage, jargonons!

Rendre à Molière ce qui appartient à Molière

La langue française est fleurie d'expressions empruntées à la littérature et passées dans le langage courant. Promenons-nous-y, tant qu'Ysengrin n'y est pas.

C'est aussi loin que dans l'Antiquité gréco-latine que l'on retrouve quelques personnages que notre langue a substantivés. Comment nommer lorsqu'on le découvre, au XVIII^e siècle, un visqueux animal aux filaments toxiques? Comme Méduse et son effrayante chevelure. Des centaines d'années plus tard, d'autres héros naîtront à qui l'on a aussi fait depuis lors perdre leur majuscule: la *Commedia dell'Arte* est un répertoire de polichinelles comme de pierrots, et

tant d'autres amateurs d'arlequinades. De l'autre côté de la Méditerranée, les comédies espagnoles fournissent des matamores, mais surtout don Juan, avant que Jean-Baptiste Poquelin ne l'ajoute au patrimoine de la désormais bien nommée langue de Molière. Généreux Molière, grâce à qui l'on identifie les tartuffes ou est invité par de gourmands amphitryons... Ceux-ci, d'ailleurs, se font-ils sganarelliser, ou leurs femmes sont-elles plutôt des Agnès? Comme cette dernière,

d'autres individus gardent dans le langage courant la majuscule de leurs illustres modèles: l'Arlésienne est toujours aussi inaccessible, un Rastignac toujours aussi arriviste, que chez Daudet ou Balzac... A ce dernier, on doit en outre de pouvoir décrire ce qui se réduit comme une peau de chagrin, et à Proust, on doit quelques souvenirs de madeleines. Rabelais, prolifique en la matière, et ne nous offrant pas seulement les beaux adjectifs que sont «gargantuesque» et «pantagruélique», lègue quelques moutons, ceux de Panurge! Et si l'on peut prétendre revenir à ces mêmes ovins, c'est grâce à l'anonyme qui composa la médiévale *Farce de Maître Pathelin*, fourbe devenu lui aussi nom commun. Avec les personnages, on ne s'arrête en fait jamais: après *Don Quichotte*, les femmes aimées sont des dulcinées, après *Les Misérables*, de jeunes

garçons deviennent gavroches, après une célèbre Emma, de nombreux lecteurs se voient accusés de bovarysme... Mais les écrivains ne sont pas en reste: notre vocabulaire est par exemple augmenté de marivaudage et de sadisme – et le choix entre ces deux derniers, est-il cornélien? Certains mots, encore, ne sont pas nés dans la littérature, mais elle a sans doute influencé leur sens: le spleen, la candeur, les nanas, restent marqués par Baudelaire, Voltaire et Zola. D'autres termes, finalement, non contents de se faire une place dans le quotidien, en ont même chassé d'autres. Avant que dans son *Roman Renart* ne joue des tours au loup Ysengrin, les petits canidés roux qui peuplent les forêts s'appelaient goupils! D'antonomases en catachrèses, la littérature est partout! •

Fanny Utiger

Unil second

Chien méchant
méchant



Dernièrement, tous les pays ont fait leur petite pub pour obtenir les faveurs du bon vieux Donald. L'Unil n'étant pas la dernière pour se vendre, elle adresse à son tour une alléchante invitation au chef du monde.

This is a message from the University of Lausanne to the President of the United States

Cher Monsieur le Président,
C'est avec plaisir que vous est présentée cette introduction à l'Université de Lausanne. C'est la meilleure université du monde, elle est fantastique, vraiment. Elle est classée plus de 200^e à l'*Academic ranking of world university*, mais c'est un classement fait par l'Université de Shanghai. Donc c'est faux, un complot des Chinois. Vous le savez mieux que nous, les Chinois sont tous vicieux. L'Université de Lausanne est vraiment la plus belle du monde. Vraiment. Elle est tellement bonne que sa bibliothèque s'appelle la Banane. Vous vous rendez compte? La Banane! C'est terrifique. Tout le monde aime la Banane ici. Vous allez l'adorer. Elle est ouverte tous les jours. Pas besoin de lui demander la permission. Elle va même s'agrandir. Encore plus grande, pour plus de plaisir.

Il y a des gens formidables qui sont venus à l'Université de Lausanne. Mussolini par exemple, qui a fait tellement pour rendre l'Italie formidable à nouveau, un homme génial, vous vous seriez bien entendu avec. Il a fait quelques cours ici et en 1937, il a même obtenu un doctorat *honoris causa* (c'est une sorte de médaille pour les gens intelligents, vous l'aurez sûrement bientôt, on a déjà parlé au *board* de l'Uni pour qu'ils vous l'accordent). Et sinon, il y a aussi Sepp Blatter, un homme génial, un vrai en plus à toujours toucher ses *balls*. De football bien sûr. C'est triste par contre, vraiment triste, ce qui lui est arrivé, un complot contre lui. Depuis quand c'est illégal de faire des cadeaux aux gens qu'on aime? Bon c'est un peu un *loser* de s'être fait choper, il est pas aussi malin que vous.

Après évidemment, on a aussi quelques gens moins bien, genre Bertrand Piccard, un illuminé qui croit que le réchauffement climatique c'est un vrai truc. Il veut remplacer notre bon vieux diesel par de l'énergie solaire, il s'est même envoyé en l'air avec son avion solaire pour faire le tour du monde. Mais rassurez-vous, tout le monde se fout de sa gueule ici. Sauf ces clodos d'écolos en géosciences, total *losers*. Ils sont tellement stupides qu'ils croient aussi au réchauffement climatique.

Il y a aussi d'autres facultés qui servent à rien. Les SSP et les Lettres par exemple. Ils sont énormément. C'est un désastre. Eux-mêmes



Claire Masserey

ne savent pas pourquoi ils sont là. Ils font des trucs inutiles. Quand ils font quelque chose. Des futurs chômeurs. En plus, les femmes sont toutes moches et poilues, des feminazis qui ont tout le temps leurs règles et qui font qu'ouvrir leur gueule. Les étudiants de Lettres sont vraiment stupides. Ils adorent leur bâtiment. Il s'appelle l'Anthropole, et ils s'y perdent tous. En plus il est construit d'une manière très habile, on peut pas se cacher. Ils sont observés en permanence. Pas de révolution possible pour ces anarchistes C'est terrifique. Encore mieux, l'UDC, le meilleur parti de Suisse, veut imposer un *numerus clausus*. C'est un truc qui permet de limiter le nombre d'étudiants qui étudient des trucs inutiles. Ce serait géant.

Heureusement qu'on a HEC pour rattraper le coup, ceux-là font de l'économie, comme vos potes Steve Munchin ou Carl Icahn, ces dieux de Wall Street. Tous ces HEC sont fantastiques, vraiment. Et ils vous remercient déjà d'avoir enlevé toutes ces réglementations inutiles sur la finance, ils vont pouvoir continuer à se remplir les poches grâce à vous. En plus, il y a de vraies bonnasses là-bas, vous pourrez trouver votre future femme quand Melania deviendra trop ridée. Et ça tombe bien, elles sont toutes là pour trouver un mari, de vraies *gold digger*, elles adoreraient visiter votre Trump tower.

Il y a des médias aussi. La radio du campus s'appelle *Fréquence Banane*. On adore vraiment les bananes ici. On vous l'avait dit. D'ailleurs, les gens l'aiment juste pour son nom. Ils ne l'écoutent pas sinon. Il y a aussi *L'auditoire*, le journal des étudiants. Ceux-là

disent vraiment n'importe quoi. Que des fausses informations. Mais ce n'est pas grave. Il n'y a que ceux qui sont en Lettres qui le lisent. Ce sont déjà des *losers*, de toute façon. Les autres ne connaissent même pas son existence. Faudrait le supprimer, vous pourriez demander à votre pote Steve Bannon de le remplacer avec un vrai journal. *Breitbart Unil News*, ce serait fantastique.

Surtout, on n'a pas trop d'étrangers. Pas comme à l'EPFL, où il n'y a que des Chinois. Et plein d'ingénieurs puceaux aussi, un vrai désastre. Faudrait que vous leur appreniez à choper les femmes par leur *pussy*. Ici, on a quand même des Tessinois, ce sont un peu les Mexicains de la Suisse. Et des Français, plein de Français. On n'a pas de mur, mais des montagnes et un lac. Pas besoin de construire un mur, parce que les Suisses, des gens vraiment bien, ont voté il y a trois ans pour empêcher les étrangers de venir. On les aime pas. Par contre on aime bien leurs médecins, pour nous ça coûte trop cher de les former, on se sert chez les autres.

Franchement, on vous le garantit, vous allez adorer l'Université de Lausanne. On a des moutons, même si on peut pas les bouffer, ils sont sympas. Y en a pas autant que les moutons qui sont venus à votre cérémonie d'investiture, mais ils bêlent tout aussi bien en coeur.

On sait que ce sera *America First*. Mais on pourrait dire, *Unil second?* •